

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2330

21 septembre 2013

SOMMAIRE

Atalaya Management Luxco Investment S.C.A.	111804	Docs S.à r.l.	111799
Baltic Construction Group S.A.	111794	ECE European Prime Shopping Centre Fund A/B/C Invest Co. S.à r.l.	111799
Beau Soleil S.A.	111794	ECE European Prime Shopping Centre GP Fund A	111800
Beres S.A.	111794	ECE European Prime Shopping Centre GP Fund B	111800
Beres S.A.	111794	ECE European Prime Shopping Centre GP Fund C	111800
Bom S. à r.l.	111794	ECE European Prime Shopping Centre Hold Co. A S.à r.l.	111800
Borletti Group	111794	ECE European Prime Shopping Centre Hold Co. B S.à r.l.	111800
Brauhaus S.à r.l.	111795	ECE European Prime Shopping Centre Hold Co. C S.à r.l.	111800
BRE/Berlin Esplanade Hotel Holding S.à r.l.	111795	Eden 2 & Cie S.C.A.	111799
BRE/Berlin Esplanade Hotel S. à r.l.	111795	Editions Plus S.à.r.l.	111801
BRE/Bielefeld I Hotel S. à r.l.	111795	Eschborn (Bridge) S.à r.l.	111799
BRE/German Hotel Holding III S.à r.l.	111795	Euro Deal s.à r.l.	111801
BRE/Hamburg Reichshof Hotel S. à r.l.	111795	Exceliance S.A.	111801
BRE/Mainz I Hotel S. à r.l.	111796	Fiusari S.A. SPF	111801
BRE/Neuss Hotel Holding S.à r.l.	111796	Flots Yachting S.A.	111801
BRE/Neuss I Hotel S.à r.l.	111796	Full Services Engineering S.A.	111801
Cabinet Comptable F.G.S.	111796	GCCHART S.A.	111802
Camargue Development S.A.	111797	G'EM les gem's s.à r.l.	111802
Cardiologics S.à r.l.	111796	GFRI 2007 S.à r.l.	111802
Carrelage de Luxe S.à.r.l.	111797	GGM Investments S.à r.l.	111802
CEBI International SA	111797	Grosvenor Retail European Properties II S.à r.l.	111802
CETP Investment 1 S.à r.l.	111840	Grosvenor Retail European Properties S.A.	111802
Chalijack S.A.	111797	IMMO3F s.à r.l.	111803
Chien Bleu S.A.	111797	Interpro Consulting S.à r.l.	111803
Co&Co Services S.à r.l.	111796	JMS Participations, s.à r.l.	111803
Content Union S.A.	111797	Johnson & Johnson Luxembourg Finance Company	111803
Content Union S.A.	111840	Mysciencework S.A.	111803
Copenhagen City Property S.à r.l.	111798	Store Holding Luxembourg	111803
CPB Prop Co. A S.à r.l.	111798		
CPB Prop Co. B S.à r.l.	111798		
CPB Prop Co. C S.à r.l.	111798		
Davco S.A.	111798		
Davidson Consulting SA	111798		
Distriges S.à r.l.	111799		
DIVALARUS Luxembourg S.A.	111799		

Bom S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 7, Lauthegaass.

R.C.S. Luxembourg B 135.371.

Der Jahresabschluss auf den 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108687/9.

(130132057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Borletti Group, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 120.572.

Le bilan au 31/03/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108688/9.

(130131811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Baltic Construction Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 153.447.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108698/9.

(130132261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Beau Soleil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 142.322.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108704/9.

(130132187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Beres S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 129.680.

Les Comptes Annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108706/9.

(130131883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Beres S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 129.680.

Les Comptes Annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108707/9.

(130131890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Brauhaus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 59, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 162.849.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108717/9.

(130132775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

BRE/Berlin Esplanade Hotel Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 115.115.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108718/9.

(130132830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

BRE/Berlin Esplanade Hotel S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 115.114.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108719/9.

(130131795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

BRE/Bielefeld I Hotel S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 114.671.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108720/9.

(130131892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

BRE/German Hotel Holding III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 127.442.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108721/9.

(130132179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

BRE/Hamburg Reichshof Hotel S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 119.897.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108722/9.

(130132178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

BRE/Mainz I Hotel S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 114.670.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108723/9.

(130132180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

BRE/Neuss Hotel Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 127.441.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108724/9.

(130132556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

BRE/Neuss I Hotel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 127.456.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108725/9.

(130132114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Cabinet Comptable F.G.S., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3781 Tetange, 39, rue Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 100.639.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108731/9.

(130132251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Cardiologics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 167.482.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108746/9.

(130132072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Co&Co Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3354 Leudelange, 26, rue de la Forêt.

R.C.S. Luxembourg B 142.701.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108758/9.

(130132235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Camargue Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 37.059.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108775/9.

(130132914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Carrelage de Luxe S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6871 Wecker, 2, Op Huefdreich.

R.C.S. Luxembourg B 88.653.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108778/9.

(130132942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

CEBI International SA, Société Anonyme.

Siège social: L-7327 Steinsel, rue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 161.799.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108785/9.

(130132191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Chalijack S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8476 Eischen, 7, rue de Steinfort.

R.C.S. Luxembourg B 54.447.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108827/9.

(130132583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Chien Bleu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 93.306.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108828/9.

(130132799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Content Union S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 132.114.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108839/9.

(130132570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Copenhagen City Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: DKK 295.171.200,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 163.270.

Le bilan de la société au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108842/9.

(130132142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

CPB Prop Co. A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 158.457.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108845/9.

(130132925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

CPB Prop Co. B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 158.458.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108846/9.

(130132924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

CPB Prop Co. C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 158.533.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108847/9.

(130132923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Davco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 168.448.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108884/9.

(130132547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Davidson Consulting SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 109.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108886/9.

(130132800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Distriges S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5423 Ersange, 19, rue du Village.

R.C.S. Luxembourg B 145.831.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108890/9.

(130132168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

DIVALARUS Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 170.512.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108891/9.

(130132225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Docs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 132.564.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108893/9.

(130132822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Eden 2 & Cie S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 137.778.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108899/9.

(130132526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Eschborn (Bridge) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 119.219.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108905/9.

(130132470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

ECE European Prime Shopping Centre Fund A/B/C Invest Co. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 163.523.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108910/9.

(130132649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

ECE European Prime Shopping Centre GP Fund A, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 157.511.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108911/9.

(130132638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

ECE European Prime Shopping Centre GP Fund B, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 157.548.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108912/9.

(130132637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

ECE European Prime Shopping Centre GP Fund C, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 157.510.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108913/9.

(130132636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

ECE European Prime Shopping Centre Hold Co. A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 158.361.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108914/9.

(130132645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

ECE European Prime Shopping Centre Hold Co. B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 158.362.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108915/9.

(130132644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

ECE European Prime Shopping Centre Hold Co. C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 158.363.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108916/9.

(130132643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Editions Plus S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3370 Leudelange, 8, Zone Industrielle de Grasbusch.

R.C.S. Luxembourg B 34.083.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108920/9.

(130131467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Euro Deal s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 41.953.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108945/9.

(130132253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Exceliance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 83.412.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108953/9.

(130132968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Fiusari S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 47.702.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108985/9.

(130132396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Flots Yachting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 74.163.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108987/9.

(130131777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Full Services Engineering S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.

R.C.S. Luxembourg B 100.269.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108992/9.

(130132254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

G'EM les gem's s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 21, rue Alfred de Musset.
R.C.S. Luxembourg B 163.027.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108998/9.

(130132288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

GCCHART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R.C.S. Luxembourg B 95.253.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109019/9.

(130131796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

GFRI 2007 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 124.998.

Les Comptes Annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109029/9.

(130132911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

GGM Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 154.746.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109030/9.

(130133018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Grosvenor Retail European Properties II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 101.510.

Les Comptes Annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109043/9.

(130132909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Grosvenor Retail European Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 96.586.

Les Comptes Annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109045/9.

(130132939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

IMMO3F s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4916 Bascharage, 45, rue Pierre Clement.

R.C.S. Luxembourg B 148.632.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109104/9.

(130132733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Interpro Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4030 Esch-sur-Alzette, 11, rue Zénon Bernard.

R.C.S. Luxembourg B 155.983.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109115/9.

(130131774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Johnson & Johnson Luxembourg Finance Company, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 117.848.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109124/9.

(130132492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

JMS Participations, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7481 Tuntange, 3, rue de Hollenfels.

R.C.S. Luxembourg B 118.382.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109133/9.

(130132052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Mysciencework S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 168.488.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109300/9.

(130132403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Store Holding Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 154.055.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109546/9.

(130132046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Atalaya Management Luxco Investment S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 179.332.

—
In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fourth day of July,
before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held the extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of Atalaya Management Luxco Investment, a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg trade and companies' register (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, on 4 July 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation of the Company were not amended since then.

The Meeting is chaired by Régis Galiotto, with professional address in Luxembourg (the "Chairman").

The Chairman appoints Solange Wolter-Schieres, with professional address in Luxembourg, as secretary of the Meeting (the "Secretary").

The Meeting elects Johanna Wittek, lawyer, with professional address in Luxembourg, as scrutineer of the Meeting (the "Scrutineer").

(The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to as the "Board of the Meeting").

All the shareholders are present or represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present deed after having been signed by the appearing parties and the notary.

The proxies of the shareholders represented at the present Meeting will also remain attached to the present deed and signed by all the parties.

The Board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to record that:

1. the thirty-one thousand (31,000) class B1 ordinary shares and the one (1) class A management share of the Company, in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.00), representing the entire share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

2. the agenda of the Meeting is as follows:

- Reduction of the nominal value of the shares issued by the Company from one euro (EUR 1) to one cent (EUR 0.01).
- Creation of redeemable shares named Class 1 Preference Shares, Class 2 Preference Shares, Class 3 Preference Shares, Class A Ordinary Shares, Class B1 Ordinary Shares, Class B2 Ordinary Shares, Class C1 Ordinary Shares, Class C2 Ordinary Shares, Class D Ordinary Shares and Manager Shares.
- Conversion of some of the Existing B1 Shares.
- Reduction of the share capital of the Company by an amount of thirty thousand, nine hundred and sixty six euros and three cents (EUR 30,966.03) by the cancellation of 3,096,603 Existing B1 Shares of the Company.
- Increase of the share capital of the Company by an amount of one million one hundred and forty-five thousand five hundred and forty-one euros and thirty-five cents (EUR 1,145,541.35) through the issuance of 114.554.135 shares by the Company.
- Amendment to the corporate object of the Company as set out in the amended articles of association of the Company.
- Amendment to the signing authority as set out in the amended articles of association of the Company.
- Renewal and change of the authorized share capital of the Company.
- Amendment and restatement of the articles of association of the Company.
- Miscellaneous.

III. The shareholders of the Company present or represented have perfect knowledge of the agenda of the Meeting which has been communicated to them previously.

The Meeting, after deliberation, unanimously passed the following resolutions:

First Resolution

The Meeting resolves to decrease the nominal value of the existing thirty-one thousand (31,000) class B1 ordinary shares of the Company and the the one (1) class A management share of the Company from currently one Euro (EUR 1.00) to one cent (EUR 0.01) and to subsequently convert the existing thirty-one thousand (31,000) class B1 ordinary shares of the Company and the existing the one (1) class A management share of the Company into three million one hundred thousand (3,100,000) class B1 ordinary shares of the Company (the "Existing B1 Shares") and one hundred (100) class A management shares of the Company.

Second resolution

The Meeting resolves to create the following classes of redeemable shares, all with a nominal value of one cent (EUR 0.01):

preference shares of class 1 (the "Class 1 Preference Shares"),
preference shares of class 2 (the "Class 2 Preference Shares"),
preference shares of class 3 (the "Class 3 Preference Shares"),
ordinary shares of class A (the "Class A Ordinary Shares"),
ordinary shares of class B1 (the "Class B1 Ordinary Shares"),
ordinary shares of class B2 (the "Class B2 Ordinary Shares"),
ordinary shares of class C1 (the "Class C1 Ordinary Shares"),
ordinary shares of class C2 (the "Class C2 Ordinary Shares"),
ordinary shares of class D (the "Class D Ordinary Shares"), and
manager shares (the "Manager Shares").

The above classes of shares have the specific rights and obligations set out in the Company's articles of association as amended pursuant to the last Resolution below, which amendments are effective immediately.

Third Resolution

The Meeting resolves to convert some of the Existing B1 Shares so that they shall henceforth be allocated as follows:

One thousand, three hundred and one (1,301) out of the one million two hundred seventy-one thousand three hundred (1,271,300) Existing B1 Shares held by Alejandro Ample will be converted into one thousand, two hundred and seventy one (1,271) Class B1 Ordinary Shares and thirty (30) Class C1 Ordinary Shares,

Four hundred and twenty two (422) out of the four hundred twenty-two thousand (422,000) Existing B1 Shares held by Nelson Armbrust will be converted into four hundred and twenty two (422) Class B1 Ordinary Shares,

Three hundred and eleven (311) out of the two hundred eighty-one thousand three hundred (281,300) Existing B1 Shares held by Miguel Maranon will be converted into two hundred and eighty one (281) Class B1 Ordinary Shares and thirty (30) Class C1 Ordinary Shares,

Three hundred and eleven (311) out of the two hundred eighty-one thousand three hundred (281,300) Existing B1 Shares held by Inversiones J Game M y Compañía will be converted into two hundred and eighty one (281) Class B1 Ordinary Shares and thirty (30) Class C1 Ordinary Shares,

Three hundred and eleven (311) out of the two hundred eighty-one thousand three hundred (281,300) Existing B1 Shares held by Mariano Zemborain will be converted into two hundred and eighty one (281) Class B1 Ordinary Shares and thirty (30) Class C1 Ordinary Shares,

Two hundred and forty seven (247) out of the one hundred eighty-seven thousand six hundred (187,600) Existing B1 Shares held by Reyes Rodriguez-Sedano will be converted into one hundred and eighty seven (187) Class B1 Ordinary Shares and sixty (60) Class C1 Ordinary Shares,

Two hundred and forty seven (247) out of the one hundred eighty-seven thousand six hundred (187,600) Existing B1 Shares held by Iñaki Bueno will be converted into one hundred and eighty seven (187) Class B1 Ordinary Shares and sixty (60) Class C1 Ordinary Shares,

Two hundred and forty seven (247) out of the one hundred eighty-seven thousand six hundred (187,600) Existing B1 Shares held by Diego San Roman will be converted into one hundred and eighty seven (187) Class B1 Ordinary Shares and sixty (60) Class C1 Ordinary Shares.

The Meeting further resolves that the existing one hundred (100) existing class A management shares shall be converted into one hundred (100) Manager Shares.

Fourth Resolution

The Meeting resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of thirty thousand nine hundred and sixty-six euros and three cents (EUR 30,966.03) through the cancellation of all of the remaining three million ninety-six thousand six hundred and three (3,096,603) Existing B1 Shares of the Company so as to temporarily bring the share capital of the Company to thirty-four euro and ninety-seven cents (EUR 34.97) represented by the following shares:

Three thousand and ninety seven (3,097) Class B1 Ordinary Shares,

Three hundred (300) Class C1 Ordinary Shares, and

One hundred (100) Manager Shares.

The Meeting resolves to allocate the amount of the capital reduction of thirty thousand, nine hundred and sixty-six euros and three cents (EUR 30,966.03) to the share premium account of the Company

Fifth Resolution

Simultaneously with the above reduction of share capital, the Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one million one hundred and forty-five thousand five hundred and forty-one euros and thirty-five cents (EUR 1,145,541.35) in order to raise it from its current amount of thirty-four euro and ninety-seven cents (EUR 34.97) up to one million one hundred and forty-five thousand five hundred and seventy-six euros and thirty-two cents (EUR 1,145,576.32), through the issue of one hundred and fourteen million five hundred and fifty-four thousand one hundred and thirty-five (114,554,135) shares having a par value of one cent (EUR 0.01) each.

The Meeting resolves to allocate the newly issued one hundred and fourteen million five hundred and fifty-four thousand one hundred and thirty-five (114,554,135) shares to the newly created share classes as follows:

Nine hundred and sixty (960) Class A Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Twenty-six thousand and seventeen (26,017) Class B1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Twenty-nine thousand one hundred and seven (29,107) Class B2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Forty-seven thousand seven hundred and forty (47,740) Class C1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Forty-eight thousand and forty (48,040) Class C2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One million one hundred and twenty-two thousand nine hundred and eighty-five (1,122,985) Class D Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Thirty seven million seven hundred and fifty-nine thousand seven hundred and sixty-four (37,759,764) Class 1 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Thirty seven million seven hundred and fifty-nine thousand seven hundred and sixty-two (37,759,762) Class 2 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Thirty seven million seven hundred and fifty-nine thousand seven hundred and sixty (37,759,760) Class 3 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Subscription and Payment

The new shares are subscribed by the existing limited partners ("associés commanditaires") as follows:

1) Alejandro Reynal Ample, with address at Serrano 0005 06 00001, 28001 Madrid, Spain,
declares to subscribe for

Two hundred and seventy-one (271) Class A Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Six thousand nine hundred and thirty-nine (6,939) Class B1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Eight thousand two hundred and nine (8,209) Class B2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Thirteen thousand five hundred and seventeen (13,517) Class C1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Thirteen thousand five hundred and forty-seven (13,547) Class C2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Four hundred and sixty thousand five hundred and sixteen (460,516) Class D Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Ten million six hundred and forty-eight thousand two hundred and eleven (10,648,211) Class 1 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Ten million six hundred and forty-eight thousand two hundred and eleven (10,648,211) Class 2 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Ten million six hundred and forty-eight thousand two hundred and eleven (10,648,211) Class 3 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of five hundred and forty-seven thousand three hundred and eighteen euros (EUR 547,318.00) to be allocated as follows:

Three hundred and twenty-four thousand four hundred and seventy-six euros and thirty-two cents (EUR 324,476.32) to the share capital of the Company and

Two hundred and twenty-two thousand eight hundred and forty-one euros and sixty-eight cents (EUR 222,841.68) to the share premium account of the Company.

2) Nelson Armbrust, with address at Rua Theo Dutra 75 BL 08 AP72, 05628- 000, Sao Paulo, Brazil
declares to subscribe for

One hundred and sixty one (161) Class A Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Four thousand four hundred and forty-nine (4,449) Class B1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Four thousand eight hundred and seventy-one (4,871) Class B2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Eight thousand and thirty-nine (8,039) Class C1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Eight thousand and thirty- nine (8,039) Class C2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One hundred and fifty-two thousand eight hundred and seventy-seven (152,877) Class D Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Six million three hundred and eighteen thousand five hundred and nineteen (6,318,519) Class 1 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Six million three hundred and eighteen thousand five hundred and nineteen (6,318,519) Class 2 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Six million three hundred and eighteen thousand five hundred and nineteen (6,318,519) Class 3 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of three hundred and eight thousand eight hundred and twenty-five euros and thirty cents (EUR 308,825.30) to be allocated as follows:

One hundred and ninety-one thousand three hundred and thirty-nine euros and ninety-three cents (EUR 191,339.93) to the share capital of the Company and

One hundred and seventeen thousand four hundred and eighty-five euros and thirty-seven cents (EUR 117,485.37) to the share premium account of the Company.

3) Miguel Matey Maranon, with address at Yucatan 15, Hipodromo, Cuauhtemoc, Mexico declares to subscribe for

Eighty-four (84) Class A Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Two thousand two hundred and sixty-two (2,262) Class B1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Two thousand five hundred and forty-two (2,542) Class B2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Four thousand one hundred and sixty-six (4,166) Class C1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Four thousand, one hundred and ninety-six (4,196) Class C2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One hundred and one thousand nine hundred and eighteen (101,918) Class D Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Three million two hundred and ninety-eight thousand two hundred and seven (3,298,207) Class 1 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Three million two hundred and ninety-eight thousand two hundred and seven (3,298,207) Class 2 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Three million two hundred and ninety-eight thousand two hundred and six (3,298,206) Class 3 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of one hundred and sixty-four thousand one hundred and thirty euros and twelve cents (EUR 164,130.12) to be allocated as follows:

One hundred thousand and ninety-seven euros and eighty-eight cents (EUR 100,097.88) to the share capital of the Company and

Sixty four thousand and thirty-two euros and twenty-four cents (EUR 64,032.24) to the share premium account of the Company.

4) Inversiones J. Game M. y Compañía, a private company with limited liability, incorporated and existing under the laws of Chile, with registered address at Las Campiñas 107, Chicureo, City of Santiago de Chile, Chile declares to subscribe for

Thirty seven (37) Class A Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Eight hundred and forty-eight (848) Class B1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One thousand one hundred and twenty-eight (1,128) Class B2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One thousand eight hundred and thirty-three (1,833) Class C1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One thousand eight hundred and sixty-three (1,863) Class C2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One hundred and one thousand nine hundred and eighteen (101,918) Class D Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One million four hundred and sixty-three thousand nine hundred and seventy-seven (1,463,977) Class 1 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One million four hundred and sixty-three thousand nine hundred and seventy-seven (1,463,977) Class 2 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One million four hundred and sixty-three thousand nine hundred and seventy-seven (1,463,977) Class 3 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of

eighty thousand three hundred and fifty-six euros and sixteen cents (EUR 80,356.16) to be allocated as follows:

Forty-four thousand nine hundred and ninety-five euros and fifty-eight cents (EUR 44,995.58) to the share capital of the Company and

Thirty-five thousand three hundred and sixty euros and fifty-eight cents (EUR 35,360.58) to the share premium account of the Company.

5) Mariano Castanos Zemborain, with address at Avenida de la Vega, 7, 28108, Alcobendas, Madrid, Spain declares to subscribe for

Ninety-four (94) Class A Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Two thousand five hundred and seventy (2,570) Class B1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Two thousand eight hundred and fifty (2,850) Class B2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Four thousand six hundred and seventy-four (4,674) Class C1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Four thousand, seven hundred and four (4,704) Class C2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One hundred and one thousand nine hundred and eighteen (101,918) Class D Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Three million six hundred and ninety-seven thousand four hundred and twenty-one (3,697,421) Class 1 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Three million six hundred and ninety-seven thousand four hundred and twenty (3,697,420) Class 2 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Three million six hundred and ninety-seven thousand four hundred and twenty (3,697,420) Class 3 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of one hundred and eighty-two thousand three hundred and sixty-eight euros and twenty-three cents (EUR 182,368.23) to be allocated as follows:

One hundred and twelve thousand and ninety euros and seventy-one cents (EUR 112,090.71) to the share capital of the Company and

Seventy thousand two hundred and seventy-seven euros and fifty-two cents (EUR 70,277.52) to the share premium account of the Company.

6) Maria Reyes Cerezo Rodríguez-Sedano, born on 15th of March 1965 in Cordoba, Spain, residing at Avenida de Logroño 0040, 28042 - Madrid, Spain

declares to subscribe for

One hundred and sixteen (116) Class A Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Three thousand three hundred and forty-two (3,342) Class B1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Three thousand five hundred and twenty-eight (3,528) Class B2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Five thousand seven hundred and sixty-three (5,763) Class C1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Five thousand eight hundred and twenty-three (5,823) Class C2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Sixty-seven thousand nine hundred and forty-six (67,946) Class D Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Four million five hundred and seventy-six thousand, seven hundred and two (4,576,702) Class 1 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Four million five hundred and seventy-six thousand, seven hundred and two (4,576,702) Class 2 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Four million five hundred and seventy-six thousand, seven hundred and one (4,576,701) Class 3 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of two hundred and eighteen thousand and thirty-two euros and seventeen cents (EUR 218,032.17) to be allocated as follows:

One hundred and thirty-eight thousand one hundred and sixty-six euros and twenty-three cents (EUR 138,166.23) to the share capital of the Company and

Seventy nine thousand eight hundred and sixty-five euros and ninety-four cents (EUR 79,865.94) to the share premium account of the Company.

7) José Ignacio Cebollero Bueno, born on 9th of June 1970 in Bilbao, Spain, residing at Calle de Nogales, 1-2, 4-B, 28005 Madrid, Spain

declares to subscribe for

One hundred and eight (108) Class A Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Three thousand and ninety-five (3,095) Class B1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Three thousand two hundred and eighty-one (3,281) Class B2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Five thousand three hundred and fifty-five (5,355) Class C1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Five thousand four hundred and fifteen (5,415) Class C2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Sixty-seven thousand nine hundred and forty six (67,946) Class D Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Four million two hundred and fifty-six thousand, five hundred and six (4,256,506) Class 1 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Four million two hundred and fifty-six thousand, five hundred and six (4,256,506) Class 2 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Four million two hundred and fifty-six thousand, five hundred and six (4,256,506) Class 3 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of two hundred and three thousand four hundred and four euros and sixty-two cents (EUR 203,404.62) to be allocated as follows:

One hundred and twenty-eight thousand five hundred and forty-seven euros and eighteen cents (EUR 128,547.18) to the share capital of the Company and

Seventy-four thousand eight hundred and fifty-seven euros and forty-four cents (EUR 74,857.44) to the share premium account of the Company.

8) Mr Diego Jose Lopez San Roman, born on 27th of September 1963 in Sevilla, Spain, residing at 2020 N Bayshore Dr 1007, 33137, Miami, USA

declares to subscribe for

Eighty-nine (89) Class A Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Two thousand five hundred and twelve (2,512) Class B1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Two thousand six hundred and ninety-eight (2,698) Class B2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Four thousand three hundred and ninety-three (4,393) Class C1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Four thousand four hundred and fifty-three (4,453) Class C2 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Sixty-seven thousand nine hundred and forty-six (67, 946) Class D Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Three million five hundred thousand two hundred and twenty-one (3,500,221) Class 1 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Three million five hundred thousand two hundred and twenty (3,500,220) Class 2 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Three million five hundred thousand two hundred and twenty (3,500,220) Class 3 Preference Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of one hundred and sixty-eight thousand eight hundred and sixty-three euros and forty-six cents (EUR 168,863.46) to be allocated as follows:

One hundred and five thousand eight hundred and twenty-seven euros and fifty-two cents (EUR 105,827.52) to the share capital of the Company and

Sixty-three thousand and thirty-five euros and ninety-four cents (EUR 63,035.94) to the share premium account of the Company.

The above mentioned persons are all hereby represented by Johanna Wittek, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The above proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing persons and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The unlimited shareholder (associé commandité) Atalaya Management Luxco S.à r.l., here represented by Mrs. Johanna Wittek, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, renounces to subscribe for new shares but agrees in accordance with article 111 of the law on commercial companies with the amendment of the articles of incorporation as a consequence of this increase of capital.

The proof of the existence of the above contribution of one million eight hundred seventy-three thousand two hundred ninety-eight euro and six cents (EUR 1,873,298.06) (out of which the amount of EUR 1,145,541.35 will be allocated to the share capital of the Company and the amount of EUR 727,756.71 will be allocated to the share premium account of the Company has been produced to the undersigned notary.

Sixth Resolution

The Meeting resolves to amend the corporate object of the Company which shall henceforth be read as follows:

« **Art. 4. Purpose.** The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes."

Seventh Resolution

The Meeting further resolves to amend the signing authority of the Company and to provide that the Company is validly bound vis-à-vis third parties by the signature of the Manager, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager at its sole discretion.

Eighth Resolution

Having reviewed the special report by the Manager of the Company, the Meeting decides to renew and change the authorized share capital, including the issued share capital, is set at one million one hundred fifty-three thousand two hundred and twenty euro and ten cent (EUR 1,153,220.10), consisting of thirty-seven million seven hundred and fifty-nine thousand seven hundred and sixty-four (37,759,764) Class 1 Preference Shares, thirty-seven million seven hundred and fifty-nine thousand seven hundred and sixty-two (37,759,762) Class 2 Preference Shares, thirty-seven million seven hundred and fifty-nine thousand seven hundred and sixty-two (37,759,760) Class 3 Preference Shares, nine hundred and sixty (960) Class A Ordinary Shares, twenty-nine thousand one hundred fourteen (29,114) Class B1 Ordinary Shares, twenty nine thousand one hundred and seven (29,107) Class B2 Ordinary Shares, forty-eight thousand forty (48,040) Class C1 Ordinary Shares, forty-eight thousand and forty (48,040) Class C2 Ordinary Shares, one million eight hundred eighty-seven thousand three hundred sixty-three (1,887,363) Class D Ordinary Shares and one hundred (100) Manager Shares, each having a nominal value of EUR 0.01. The Meeting further resolves that, during the period of five (5) years from the date of the publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of these resolutions, the Manager of the Company is authorized to issue shares, to grant options to subscribe for shares and, for the avoidance of doubt, to issue any instruments convertible into shares, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued. Such authorisation may be renewed one or more time through a resolution of the general meeting of the shareholders, each time for a period not exceeding five (5) years.

Ninth Resolution

Inter alia as a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend and fully restate the articles of association of the Company, which shall now read as follows:

"Chapter I - Name - Registered office - Duration - Object

Art. 1. Name. There exists a company in the form of a société en commandite par actions under the name of Atalaya Management Luxco Investment S.C.A. (the "Company") which shall be governed by the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), by any Securityholders Agreement and by the present articles of association.

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Within the same municipality, the registered office of the Company may be

transferred by resolution of the Manager. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political or military events have occurred or are imminent, which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period of time.

Art. 4. Purpose. The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

Art. 5. Shareholders Liability. The Manager is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be paid out of the assets of the Company. The other shareholders (for the avoidance of doubt, not including the Manager), being the holder(s) of shares (other than the Manager Shares) shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

Chapter II. - Share capital, Shares

Art. 6. Corporate Capital.

6.1 Subscribed Capital.

The subscribed capital of the Company is set at one million one hundred and forty-five thousand five hundred and seventy-six euros and thirty-two cents (EUR 1,145,576.32) represented by fully paid-up shares, consisting of:

(a) thirty-seven million seven hundred and fifty-nine thousand seven hundred and sixty-four (37,759,764) Class 1 Preference Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class 1 Preference Shares");

(b) thirty-seven million seven hundred and fifty-nine thousand seven hundred and sixty-two (37,759,762) Class 2 Preference Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class 2 Preference Shares");

(c) thirty-seven million seven hundred and fifty-nine thousand seven hundred and sixty (37,759,760) Class 3 Preference Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class 3 Preference Shares");

(d) nine hundred and sixty (960) Class A Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class A Ordinary Shares");

(e) twenty-nine thousand one hundred fourteen (29,114) Class B1 Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class B1 Ordinary Shares");

(f) twenty nine thousand one hundred and seven (29,107) Class B2 Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class B2 Ordinary Shares");

(g) forty-eight thousand forty (48,040) Class C1 Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class C1 Ordinary Shares");

(h) forty-eight thousand and forty (48,040) Class C2 Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class C2 Ordinary Shares");

(i) one million one hundred and twenty-two thousand nine hundred and eighty-five (1,122,985) Class D Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class D Ordinary Shares"); and

(j) one hundred (100) Manager Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each.

6.2 The Class 1 Preference Shares.

(a) Description. Save as described in this Article 6.2(a), all Class 1 Preference Shares shall be identical in all respects. Each Class 1 Preference Share will entitle its holder to an amount equal to the Unpaid Preference Amount accrued thereon and, to the extent relevant, an amount equal to the Residual Preference Amount accrued thereon.

(b) Voting Rights. Each Class 1 Preference Shares will entitle the holder thereof to one vote on any matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. The Class 1 Preference Shares may be redeemed by the Manager at any time in the following manner:

(i) the Manager shall give a Redemption Notice to the Class 1 Preference Share holders specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the Class 1 Preference Share holders such monies payable in respect of the redemption of such Class 1 Preference Shares as calculated in accordance with Article 6.2(a), Article 6.12 and Article 6.13, provided that if Class 1 Preference Shares are the only Preference Shares being redeemed:

(i) all references to "Preference Shares" in Article 6.13(a) shall be deemed to be references to "Class 1 Preference Shares";

(ii) the references to "Preference Shares" in the definition of Applicable Percentage in Article 6.17 shall be deemed to be a reference to "Class 1 Preference Shares"; and

(iii) the reference to "Preference Shares" in the definition of Residual Proceeds in Article 6.17 shall be deemed to be a reference to "Class 1 Preference Shares".

All Class 1 Preference Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class 1 Preference Shares shall be reduced accordingly.

6.3 The Class 2 Preference Shares.

(a) Description. Save as described in this Article 6.3(a), all Class 2 Preference Shares shall be identical in all respects. Each Class 2 Preference Share will entitle its holder to an amount equal to the Unpaid Preference Amount accrued thereon and, to the extent relevant, an amount equal to the Residual Preference Amount accrued thereon.

(b) Voting Rights. Each Class 2 Preference Shares will entitle the holder thereof to one vote on any matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. The Class 2 Preference Shares may be redeemed by the Manager at any time following the Class 1 Preference Shares being redeemed in full (provided the Manager may redeem any Class 2 Preference Shares that are the subject of a Call Option Exercise Notice prior to the Class 1 Preference Shares being redeemed in full) in the following manner:

(i) the Manager shall give a Redemption Notice to the Class 2 Preference Share holders specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12 pay to the Class 2 Preference Share holders such monies payable in respect of the redemption of such Class 2 Preference Shares as calculated in accordance with Article 6.26.2(a), Article 6.12 and Article 6.13, provided that if Class 2 Preference Shares are the only Preference Shares being redeemed:

(i) all references to "Preference Shares" in Article 6.13(a) shall be deemed to be references to "Class 2 Preference Shares";

(ii) the references to "Preference Shares" in the definition of Applicable Percentage in Article 6.17 shall be deemed to be a reference to "Class 2 Preference Shares; and

(iii) the reference to "Preference Shares" in the definition of Residual Proceeds in Article 6.17 shall be deemed to be a reference to "Class 2 Preference Shares".

All Class 2 Preference Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class 2 Preference Shares shall be reduced accordingly.

6.4 The Class 3 Preference Shares.

(a) Description. Save as described in this Article 6.4(a), all Class 3 Preference Shares shall be identical in all respects. Each Class 3 Preference Share will entitle its holder to an amount equal to the Unpaid Preference Amount accrued thereon and, to the extent relevant, an amount equal to the Residual Preference Amount accrued thereon.

(b) Voting Rights. Each Class 3 Preference Shares will entitle the holder thereof to one vote on any matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. The Class 3 Preference Shares may be redeemed by the Manager at any time following the Class 2 Preference Shares being redeemed in full (provided the Manager may redeem any Class 2 Preference Shares that are the subject of a Call Option Exercise Notice prior to the Class 1 Preference Shares and the Class 2 Preference Shares being redeemed in full) in the following manner:

(i) the Manager shall give a Redemption Notice to the Class 3 Preference Share holders specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the Class 3 Preference Share holders such monies payable in respect of the redemption of such Class 3 Preference Shares as calculated in accordance with Article 6.26.2.(a), Article 6.12 and Article 6.13.

All Class 3 Preference Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class 3 Preference Shares shall be reduced accordingly.

6.5 The Class A Ordinary Shares.

(a) Description. All Class A Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class A Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends, and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class A Ordinary Shares.

(b) Voting Rights. Each Class A Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on any matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. The Class A Ordinary Shares may be redeemed by the Manager at any time in the following manner:

(i) the Manager shall give a Redemption Notice to the Class A Ordinary Share holders specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the Class A Ordinary Share holders such monies payable in respect of the redemption of such Class A Ordinary Shares as calculated in accordance with Article 6.13.

All Class A Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12, with the effect that the issued number of Class A Ordinary Shares is reduced accordingly.

6.6 The Class B1 Ordinary Shares.

(a) Description. All Class B1 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B1 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends, and in any distribution of assets other than by way of dividends, that are allocated on an aggregate basis to such Class B1 Ordinary Shares.

(b) Voting Rights. Each Class B1 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. The Class B1 Ordinary Shares may be redeemed by the Manager at any time in the following manner:

(i) the Manager shall give a Redemption Notice to the Class B1 Ordinary Share holders specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the Class B1 Ordinary Share holders such monies payable in respect of the redemption of such Class B1 Ordinary Shares as calculated in accordance with Article 6.13, provided that, all references to "Class B Ordinary Shares" in Article 6.13(c) shall be deemed to be references to "Class B1 Ordinary Shares".

All Class B1 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class B1 Ordinary Shares is reduced accordingly.

6.7 The Class B2 Ordinary Shares.

(a) Description. All Class B2 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B1 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends, and in any distribution of assets other than by way of dividends, that are allocated on an aggregate basis to such Class B2 Ordinary Shares.

(b) Voting Rights. Each Class B2 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. The Class B2 Ordinary Shares may be redeemed by the Manager at any time following the Class B1 Ordinary Shares being redeemed in full (provided the Manager may redeem any Class B2 Ordinary Shares that are the subject of a Call Option Exercise Notice prior to the Class B1 Ordinary Shares being redeemed in full) in the following manner:

(i) the Manager shall give a Redemption Notice to the Class B2 Ordinary Share holders specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the Class B2 Ordinary Share holders such monies payable in respect of the redemption of such Class B2 Ordinary Shares as calculated in accordance with Article 6.13, provided that, all references to "Class B Ordinary Shares" in Article 6.13(c) shall be deemed to be references to "Class B2 Ordinary Shares".

All Class B2 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class B2 Ordinary Shares is reduced accordingly.

6.8 The Class C1 Ordinary Shares.

(a) Description. All Class C1 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class C1 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends, and in any distribution of assets other than by way of dividends, that are allocated on an aggregate basis to such Class C1 Ordinary Shares.

(b) Voting Rights. Each Class C1 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. Class C1 Ordinary Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement). If Class C2 Ordinary Shares are redeemed:

(i) the Manager shall give a Redemption Notice to the Class C1 Ordinary Share holders specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the Class C1 Ordinary Share holders such monies payable in respect of the redemption of such Class C1 Ordinary Shares as calculated in accordance with Article 6.13, provided that, all references to "Class C Ordinary Shares" in Article 6.13(d) shall be deemed to be references to "Class C1 Ordinary Shares".

All Class C1 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class C1 Ordinary Shares is reduced accordingly.

6.9 The Class C2 Ordinary Shares.

(a) Description. All Class C2 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class C2 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends, and in any distribution of assets other than by way of dividends, that are allocated on an aggregate basis to such Class C2 Ordinary Shares.

(b) Voting Rights. Each Class C2 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. Class C2 Ordinary Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement). If Class C2 Ordinary Shares are redeemed:

(i) they shall only be redeemed after the Class C1 Ordinary Shares have been redeemed in full (provided the Manager may redeem any Class C2 Ordinary Shares that are the subject of a Call Option Exercise Notice prior to the Class C1 Ordinary Shares being redeemed in full);

(ii) the Manager shall give a Redemption Notice to the Class C1 Ordinary Share holders specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(iii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the Class C2 Ordinary Share holders such monies payable in respect of the redemption of such Class C2 Ordinary Shares as calculated in accordance with Article 6.13, provided that, all references to "Class C Ordinary Shares" in Article 6.13(d) shall be deemed to be references to "Class C2 Ordinary Shares".

All Class C2 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class C2 Ordinary Shares is reduced accordingly.

6.10 The Class D Ordinary Shares.

(a) Description. All Class D Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class D Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends, and in any distribution of assets other than by way of dividends, that are allocated on an aggregate basis to such Class D Ordinary Shares.

(b) Voting Rights. Each Class D Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. Class D Ordinary Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement). If Class D Ordinary Shares are redeemed:

(i) the Manager shall give a Redemption Notice to the Class D Ordinary Share holders specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the Class D Ordinary Share holders such monies payable in respect of the redemption of such Class D Ordinary Shares as calculated in accordance with Article 6.13.

All Class D Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class D Ordinary Shares is reduced accordingly.

6.11 The Manager Shares.

(a) Description. All Manager Shares shall be identical in all respects. All Manager Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Manager Shares.

(b) Voting Rights. Each Manager Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption; Convertibility. Manager Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement) and will not be convertible into any other shares.

6.12 Share Redemption and Convertibility.

(a) Redeemable Shares. Each class of Shares (other than the Manager Shares) shall be redeemable in accordance with the provision of article 49-8 of the Law. Redeemable shares bear the same rights to receive dividends and distributions of assets other than by way of dividends and have the same voting rights as non-redeemable Shares, if any. Except as

otherwise provided in these Articles or in any Securityholders Agreement, subscribed and fully paid-in redeemable shares shall be redeemable in accordance with Articles 6.2 to 6.11 (inclusive) and the provisions of article 49-8 of the Law. The redemption of redeemable shares can only be made by using sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the Law (distributable funds, inclusive without limitation of the extraordinary reserve established with the funds received by the Company as an issue premium) or the proceeds of a new issue made with the purpose of such redemption. Following redemption, redeemed shares bear no voting rights, and shall have no rights to receive dividends or other distributions or liquidation proceeds. Redeemed shares may be cancelled upon request of the Manager by a positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12.

(b) Special Reserve. An amount equal to the nominal value, or, in the absence thereof, the accounting par value, of all the shares redeemed must be included in a reserve which cannot be distributed to the shareholders except in the event of a capital reduction of the subscribed share capital; the reserve may only be used to increase the subscribed share capital by capitalization of reserves.

(c) Redemption Price. Except as provided otherwise in these Articles or any Securityholders Agreement, the redemption price of the redeemable shares shall be calculated by the Manager, or by such person appointed by the Manager, on the basis of the net asset value of all assets and liabilities of the Company. The net asset value of the Company's shares shall be expressed as a per share figure and shall be determined in respect of any valuation day by dividing the net assets of the Company, being the value of the Company's assets less its liabilities at close of business on that day, by the number of shares of the Company then outstanding at such close of business, in accordance with the rules the Manager shall regard as fair and equitable. In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error, any calculation of the redemption price by the Manager shall be conclusive and binding on the Company and on its present, past and future shareholders.

(d) Redemption Procedure. Except as provided otherwise in these Articles or in any Securityholders Agreement, written notice shall be sent by registered mail or internationally recognized overnight courier to each registered shareholder of the Shares to be redeemed, at his or her address last shown in the shareholders register of the Company, notifying such holder of the number of shares so to be redeemed, specifying the redemption date, the redemption price and the procedures necessary to submit the Shares to the Company for redemption. Each holder of Shares to be redeemed shall surrender the certificate or certificates, if any, issued in relation to such Shares to the Company. The redemption price of such Shares shall be payable to the order of the person whose name appears on the share register as the owner thereof on the bank account provided to the Company by such shareholder before the redemption date.

(e) Convertibility. The Shares shall not be convertible into any other class of shares.

6.13 Distributions to Shareholders. If any Distribution to shareholders is determined to be made by the Manager (whether by dividend or otherwise), the shareholders of the Company will be entitled to receive Distributions, when, as, and if declared by the Manager out of funds legally available therefor, in accordance with applicable law, subject to the retention of, or payment to third parties of, such funds as it deems necessary with respect to the reasonable business needs of the Company which shall include, without limitation, the payment or the making of provision for the payment when due of the Company's obligations, including, without limitation, the payment of any management or administrative fees and expenses or any other obligations. All Distributions with respect to the Shares shall be made when and as declared by the Manager to the shareholders in the following manner:

(a) Distributions on Preference Shares shall only be made using amounts received by the Company from its holding of Gibco Preference Shares. Any Distribution made constituting a payment of Unpaid Preference Amount shall be made to the holders of Preference Shares pro rata based on the Unpaid Preference Amount accrued on each Preference Share. Any Distribution made constituting a payment of Residual Preference Amount shall be made to the holders of Preference Shares pro rata based on the Applicable Percentage of each Preference Share.

(b) Distributions on Class A Ordinary Shares shall only be made using amounts received by the Company from its holding of Gibco A Ordinary Shares and shall be made to the holders of Class A Ordinary Shares pro rata based on the number of Class A Ordinary Shares they each hold;

(c) Distributions on Class B Ordinary Shares shall only be made using amounts received by the Company from its holding of Gibco B Ordinary Shares and shall be made to the holders of Class B Ordinary Shares pro rata based on the number of Class B Ordinary Shares they each hold;

(d) Distributions on Class C Ordinary Shares shall only be made using amounts received by the Company from its holding of Gibco C Ordinary Shares and shall be made to the holders of Class C Ordinary Shares pro rata based on the number of Class C Ordinary Shares they each hold; and

(e) Distributions on Class D Ordinary Shares shall only be made using amounts received by the Company from its holding of Gibco D Ordinary Shares and shall be made to the holders of Class D Ordinary Shares pro rata based on the number of Class D Ordinary Shares they each hold.

6.14 Liquidation Rights.

In the event of a liquidation, after payment of all debts and liabilities of the Company, the residual assets of the Company will be distributed to the shareholders in accordance with the rights attaching to each class of share. Neither a merger nor consolidation of the Company into or with any other entity or entities, nor a merger or consolidation of any other entity or entities into or with the Company, nor a sale, transfer, lease or exchange (for cash, securities or other consi-

deration) of all or any part of the assets of the Company shall be deemed to be a liquidation within the meaning of this Article 6.14, unless such merger, consolidation, sale, transfer, lease or exchange shall be in connection with or intended to be a plan of complete liquidation, dissolution or winding up of the Company.

6.15 Authorised Capital.

The authorised capital, including the issued share capital, is set at one million one hundred fifty-three thousand two hundred and twenty euro and ten cent (EUR 1,153,220.10), consisting of thirty-seven million seven hundred and fifty-nine thousand seven hundred and sixty-four (37,759,764) Class 1 Preference Shares, thirty-seven million seven hundred and fifty-nine thousand seven hundred and sixty-two (37,759,762) Class 2 Preference Shares, thirty-seven million seven hundred and fifty-nine thousand seven hundred and sixty (37,759,760) Class 3 Preference Shares, nine hundred and sixty (960) Class A Ordinary Shares, twenty-nine thousand one hundred fourteen (29,114) Class B1 Ordinary Shares, twenty nine thousand one hundred and seven (29,107) Class B2 Ordinary Shares, forty-eight thousand forty (48,040) Class C1 Ordinary Shares, forty-eight thousand and forty (48,040) Class C2 Ordinary Shares, one million eight hundred eighty-seven thousand three hundred sixty-three (1,887,363) Class D Ordinary Shares and one hundred (100) Manager Shares, each having a nominal value of one cent (EUR 0.01). During the period of five (5) years from the date of the publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the resolutions pursuant to which the above authorised capital was inserted in these articles of association, the Manager is hereby authorized to issue shares, to grant options to subscribe for shares and, for the avoidance of doubt, to issue any instruments convertible into shares, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued. Such authorisation may be renewed one or more time through a resolution of the general meeting of the shareholders, each time for a period not exceeding 5 years.

6.16 Amendment of the subscribed capital and the authorized share capital.

The subscribed capital and the authorized capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the present Articles.

6.17 Definitions.

For the purpose of these Articles:

"Accrual Period" means a period of 365 days and, in respect of any Preference Share, the first Accrual Period shall commence on its Date of Acquisition.

"Applicable Percentage" means, with respect to a Preference Share as at any date of determination, a percentage equal to: (i) a fraction (x) the numerator of which equals the Unpaid Preference Amount on such Preference Share and (y) the denominator of which equals the total Unpaid Preference Amounts on all Preference Shares, (ii) multiplied by 100.

"Articles" means the articles of association of the Company as amended from time to time.

"Atalaya Luxco Topco" means Atalaya Luxco Topco, a société en commandite par actions organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

"Class B Ordinary Shares" means the Class B1 Ordinary Shares and Class B2 Ordinary Shares.

"Class C Ordinary Shares" means the Class C1 Ordinary Shares and Class C2 Ordinary Shares.

"Class D Ordinary Shares" means the Class D Ordinary Shares.

"Call Option Exercise Notice" means any exercise notice delivered to an Executive and/or a shareholder pursuant to which all or a portion of such shareholder's shares are to be redeemed or repurchased pursuant to, and in accordance with the terms of, a call option.

"Company" has the meaning provided in Article 1.

"Control" shall mean in respect of a Person, the power directly or indirectly to manage or govern such Person, or to appoint the managing and governing bodies of such Person, or a majority of the members thereof if they decide collectively, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise (in such respect, a limited partnership shall be deemed to be Controlled by its general partner).

"Date of Acquisition" means, with respect to a Preference Share, the date on which such Preference Share was issued by the Company.

"Date of Purchase" with respect to any share, means the date of subscription for, purchase of and/or conversion into such share.

"Distribution" means a dividend or other distribution made by the Company to a shareholder with respect to any shares, whether in cash, property or securities of the Company and whether by liquidating distribution or otherwise; provided that none of the following shall be deemed a Distribution for the purposes of these Articles: (a) any distribution in connection with a recapitalization or exchange of securities of the Company; (b) any distribution in connection with an ownership interest split or dividend; and (c) any redemption or repurchase by the Company of any shares held by (or on behalf) of an Executive or former Executive or any such Person's Permitted Transferees upon or following the termination of the relevant Executive's employment, directorship or consultancy with a Group Company.

"Executive" means any Securityholder who is a natural Person and who, at the relevant time, is an employee, director or officer of a Group Company or is engaged as a consultant for a Group Company.

"Gibco" means Atalaya Management (Gibco) Limited a company organised under the laws of Gibraltar.

"Gibco Preference Shares" means the preference shares with nominal value of EUR 0.01 issued by Gibco.

"Gibco A Ordinary Shares" means the class A ordinary shares with nominal value of EUR 0.01 issued by Gibco.

"Gibco B Ordinary Shares" means the class B ordinary shares with nominal value of EUR 0.01 issued by Gibco.

"Gibco C Ordinary Shares" means the class C ordinary shares with nominal value of EUR 0.01 issued by Gibco.

"Gibco D Ordinary Shares" means the class D ordinary shares with nominal value of EUR 0.01 issued by Gibco.

"Group" means Atalaya Luxco Topco together with any company which is a Subsidiary of Atalaya Luxco Topco from time to time and "Group Company" means any one of them.

"Liquidity Event" means the receipt by the Company of any dividends or other distributions (including liquidation proceeds) in respect of its holding of Gibco Preference Shares (other than in connection with any redemption, repurchase, sale or transfer of any shares held by (or on behalf) of an Executive or former Executive or any such Person's Permitted Transferees upon or following the termination of the relevant Executive's employment, directorship or consultancy with a Group Company).

"Manager" has the meaning provided in Article 8.

"Manager Shares" means the shares from time to time issued by the Company to the Manager.

"Permitted Transferees" means any Person that is 100% legally and beneficially owned by, and established for the sole benefit of, an Executive or his or her spouse or children.

"Person" means an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, a trust, a joint venture, an unincorporated organization and a governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof.

"pro rata" as used herein, shall permit the separate treatment of odd lots and fractional shares and shall permit rounding to the nearest whole number.

"Preference Amount" means, with respect to a Preference Share for each Accrual Period (or partial Accrual Period) during which such Preference Share is outstanding, an amount accruing each day during such Accrual Period at an annual rate (on the basis of the actual number of days elapsed during such Accrual Period and a year of 360 days) equal to 8% of the sum of: (i) the Unreturned Issue Price of such Preference Share; and (ii) any Unpaid Preference Amount accruing to such Preference Share for all prior Accrual Periods.

"Preference Shares" means the Class 1 Preference Shares, Class 2 Preference Shares and Class 3 Preference Shares.

"Redemption Notice" means a notice from the Manager to a holder of shares notifying such holder that all or some of such holder's shares are to be redeemed pursuant to (as the case may be) Article 6.2(c), Article 6.3(c), Article 6.4(c), Article 6.5(c), Article 6.6(c), Article 6.7(c), Article 6.8(c), Article 6.9(c) and/or Article 6.10(c) (as the case may be).

"Residual Preference Amount" means, with respect to a Preference Share, an amount equal to the Residual Proceeds multiplied by the Applicable Percentage attributable to such Preference Share.

"Residual Proceeds" means, with respect to a Liquidity Event, an amount equal to the difference (if any) between: (i) the amount received by the Company in respect of such Liquidity Event; and (ii) the total Unpaid Preference Amounts on all Preference Shares as at any date of determination following such Liquidity Event.

"Securityholders Agreement" means any written agreement which may be entered into from time to time between, amongst others, the Company and Securityholders.

"Securities" means (i) the Shares and all other equity and debt securities issued by the Company from time to time (which, for the avoidance of doubt, shall include each any preferred equity certificates and convertible preferred equity certificates issued by the Company but exclude any promissory note issued to or for the benefit of an Executive or a Securityholder) and (ii) any securities of any Person issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in clause (i) above, by way of a dividend or split or in connection with a combination of securities, recapitalization, merger, consolidation or other reorganization including a capitalization or exchange, notwithstanding any subsequent Transfer or assignment thereof.

"Securityholder" means, at any time, a holder of Securities at such time.

"shareholder" means, at any time, a holder of shares of the Company at such time.

"Shareholders' Register" has the meaning provided in Article 7.1.

"share" means any share of any class of the Company issued from time to time.

"Shares" means the Class 1 Preference Shares, the Class 2 Preference Shares, the Class 3 Preference Shares, the Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Ordinary Shares, the Class D Ordinary Shares and the Manager Shares.

"Subsidiary" or "Subsidiaries" means, with respect to any Person, any or all other Person(s) of which a majority of the total voting power of shares of stock or other equity interests entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managers or trustees thereof is at the time owned or Controlled, directly or indirectly, by such Person or one or more of such Person's other Subsidiaries or a combination thereof. For the purposes hereof, a Person or Persons shall be deemed to have a majority ownership interest in a limited liability company, partnership, association or other business entity if such Person or Persons shall be allocated a majority of limited liability

company, partnership, association or other business entity gains or losses or if such Person or Persons Control such entity.

"Supervisory Board" has the meaning provided in Article 11.1.

"Transfer" or "transfer" means a direct or indirect sale transfer, assignment, pledge, hypothecation or other encumbrance or disposal of (whether for consideration or not and whether voluntarily or involuntarily or by operation of law) any direct or indirect interest in any Person.

"Unpaid Preference Amount" means, with respect to any Preference Share as at any date of determination, an amount equal to the difference (if any) between: (a) the aggregate Preference Amount accrued to such Preference Share from (and including) its Date of Acquisition to (but excluding) such date of determination; and (b) the aggregate amount of Distributions made by the Company that constitute payment of the Preference Amount on such Preference Share, and, in the event of a redemption of any Preference Share, "Unpaid Preference Amount" shall be deemed to include the Unreturned Issue Price of such Preference Share.

"Unreturned Issue Price" means, with respect to any Preference Share, an amount equal to the difference (if any) between: (a) the nominal value of such Preference Share; and (ii) the aggregate amount of Distributions made by the Company that constitute repayment of the nominal value of such Preference Share.

Art. 7. Shares, Shareholders Register, and Share Transfers.

7.1 Shareholders Register.

All shares will be and remain in the form of registered shares. Holders of shares, bonds or debt securities issued by the Company in registered form may not require conversion thereof in shares, bonds or debt securities in bearer form. A shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the date of issuance of each share, the precise designation of each shareholder and the indication of the number of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof (the "Shareholders' Register"). Each shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated. Certificates of these recordings shall be issued and signed by the Manager upon request of the relevant shareholder.

7.2 Share Ownership.

Ownership of the registered share will result from the recordings in the shareholders' register. The Company recognizes only one owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) must appoint one single representative to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such representative shall imply a suspension of all rights attached to such shares.

7.3 Miscellaneous

The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the holders of shares will not cause the dissolution of the Company.

7.4 Share Transfer.

(a) Declaration of Transfer. The transfers of shares will be carried by a declaration of transfer registered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s). The transfers of shares may also be carried out in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and register into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

(b) Limitations on Transfer. Prior to the tenth anniversary of the Date of Purchase of any share, or during such shorter period as may be consistent with applicable law, the holder of such share may not validly transfer such share without the prior written approval of the Manager or unless otherwise permitted pursuant to this Article 7.4.

(c) Permitted Transfers. The restrictions set forth in this Article 7.4 shall not apply with respect to (i) any Transfer of shares by the holder thereof to any of such holder's Permitted Transferees, after delivering written notice of such Transfer to the Manager, or (ii) any Transfer of shares pursuant to any agreement entered into between the Company and the holder of such shares; provided, that, the restrictions contained in this Article 7.4 will continue to apply to any shares held by any assignee or transferee; provided further that, any shares Transferred pursuant to this Article 7.4(c) to a Permitted Transferee shall be transferred back to the transferor promptly upon such Permitted Transferee ceasing to be a Permitted Transferee.

(d) Transfer of Manager Shares. The Manager Shares held by the Manager is not transferable except to a successor manager to be appointed in accordance with Article 8.

(e) Transfers in Violation of the Articles. Any Transfer or attempted Transfer of any shares in violation of any provision of these Articles shall be void and of no effect, and the Company shall not give effect to such Transfer nor record such Transfer on its books or treat any purported transferee of such shares as the owner of such shares for any purpose.

Chapter III - Management

Art. 8. Manager. The Company shall be managed by Atalaya Management Luxco, a société à responsabilité limitée organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in its capacity as manager of the Company (referred to herein as the "Manager"). The other shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the

Company. In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as manager of the Company, the Company shall not immediately be dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board, as provided for in Article 11 hereof, appoints an administrator, who need not be a shareholder, in order that he effect urgent management acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within 15 days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint a successor manager, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of these Articles. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated. Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the Manager.

Art. 9. Powers of the Manager.

9.1 General Powers.

The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposal within the Company's stated object. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

9.2 Enforcement of Rights.

The Manager shall act, in its reasonable good faith judgment, in the best interests of the Company and its Securityholders, shall use reasonable efforts to enforce any rights granted to the Company under the governing documents of, or pursuant to the terms of any securityholders agreement entered into by, any Person in respect of which it directly or indirectly holds securities.

Art. 10. Third Parties. The Company is validly bound vis-à-vis third parties by the signature of the Manager, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager at its sole discretion.

Chapter IV - Supervision

Art. 11. Supervisory Board.

11.1 Supervisory Board Members.

The business of the Company and its financial situation, in particular its books and accounts shall be supervised by a Conseil de Surveillance (the "Supervisory Board") comprising at least three members, who need not be shareholders. For the carrying out of its supervisory duties, the Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the Law. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and may authorize any actions taken by the Manager that may, pursuant to law or regulation or under these Articles, exceed the powers of the Manager. The members of the Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period of up to 6 years and shall hold office until their successors are elected. The members of the Supervisory Board are re-eligible for election and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

11.2 Meetings of the Supervisory Board.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any of its members so requests.

11.3 Notices.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all its members at least twenty-four (24) hours prior to the date set for such meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature of such emergency shall be detailed in the notice of meeting. The notice will indicate the place of the meeting and it will contain the agenda thereof. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. Special notices shall not be required for meetings held at times and places fixed in a calendar previously adopted by the Supervisory Board.

11.4 Chairman.

The chairman, if any, of the Supervisory Board will preside at all meetings of such board, but in his absence the Supervisory Board will appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting. Any member may act at any meeting by appointing another member as his proxy in writing, by telegram, telex or facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. A member may represent several of his colleagues.

11.5 Resolutions.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least a majority of the members are present or represented. Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented. The resolution supported by the chairman will be adopted if votes are even.

11.6 Minutes.

Resolutions of the Supervisory Board are to be recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere shall be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

11.7 Written Resolutions - Conference Call.

Written resolutions, approved and signed by all the members of the Supervisory Board, shall have the same effect as resolutions voted at a meeting of the Supervisory Board; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. All such documents shall together form the document which proves that such resolution has been taken. Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the Persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

11.8 Liability.

No member of the Supervisory Board assumes, by reason of his membership thereof, any personal liability in relation to commitments regularly made by the members of the Supervisory Board in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

11.9 Indemnity.

(a) Indemnity. The Company shall indemnify, to the greatest extent permitted by law, any member of the Supervisory Board and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a member of the Supervisory Board of the Company and from which he shall not be entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for negligence or misconduct; in the event of settlement, indemnification shall only be provided in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

(b) Expenses. The Company shall pay the expenses incurred by any person indemnifiable hereunder in connection with any proceeding in advance of the final disposition, so long as the Company receives a written and legally binding undertaking by such person to repay the full amount advanced if there is a final determination that such person is not entitled to indemnification. The termination of any action, suit or proceeding by judgment, order, settlement, conviction, or a plea of nolo contendere or its equivalent, shall not of itself, create a presumption that the indemnifiable person did not satisfy the standard of conduct entitling him or her to indemnification hereunder. The Company shall make a cash payment to such indemnifiable person equal to the full amount to be indemnified promptly upon notification of an obligation to indemnify from the indemnifiable person supported by such information as the Company shall reasonably require.

11.10 Conflicts.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the managers or officers of the Manager has any interest in, or is a manager, associate, officer or employee of such other company or firm. Any manager or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

11.11 Replacement by independent auditor

The institution of the Supervisory Board will be suppressed if and when the Company appoints one or more approved independent auditor(s) (réviseurs d'entreprises agréés) in accordance with article 69 (1) of the law of 19 December 2002 concerning the register of commerce and companies and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended.

The independent auditor is appointed by the general meeting of shareholders, which shall fix his remuneration and the term of his office. The independent auditor shall fulfil all duties prescribed by law.

Chapter V - General meeting of the shareholders

Art. 12. Shareholder Meetings.

12.1 Powers. The general meeting of shareholders represents all the shareholders of the Company. The general meeting of shareholders shall have the power to vote on the approval of the annual accounts, on the amendment of the articles of incorporation and on all other items which pursuant to the Law, require the approval of the general meeting of shareholders, under the reservation that, a resolution shall only be validly adopted and ratified if approved in advance by the Manager. The Manager may, in its capacity as sole manager of the Company, decide on all other actions relating to the Company. The general meeting of the shareholders of the Company shall meet when convened by the Manager or the Supervisory Board.

12.2. Location, Time. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of meeting, on 31 May at 10:00 a.m. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day in Luxembourg. Other general meetings of shareholders may be held at such places and times specified in the respective convening notices. The general meetings of the shareholders are convened by a notice indicating the agenda and sent by the Manager by registered mail at least 8 days preceding the general meeting to each shareholder of the Company at the address indicated in the share register.

12.3 Voting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by facsimile or by any other means of communication, a copy being sufficient. The quorum and majority provided by law shall govern the conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein. The Manager may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders. If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal, three boxes allowing the shareholder to vote in favour of, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the proposed resolution, nor an abstention, are void. The Company will only take into account voting forms received prior the general meeting which they are related to.

Chapter VI - Accounting year - Balance sheet - Distribution of profit

Art. 13. Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on 31 December of the same year.

Art. 14. Balance Sheet. Each year on 31 December, the accounts are closed and the Manager prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office

Art. 15. Distribution of Profit. Each year, 5% of the net profits of the Company shall be set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to 10% of the share capital.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Manager, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

The Manager may decide to distribute interim dividends in accordance and under the conditions foreseen by law.

Chapter VII - Amendment of the articles - Liquidation

Art. 16. Amendment. These Articles may be amended, subject to the approval of the Manager, by a general meeting of shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the Law, unless otherwise provided herein.

Art. 17. Dissolution. In case of dissolution of the Company, one or more liquidators (individuals or legal entities) shall carry out the liquidation. The liquidator(s) shall be appointed by the general meeting which decided the dissolution and which shall determine their powers and compensation.

Chapter VIII - Final dispositions - Applicable law

Art. 18. Miscellaneous. For all matters not governed by these Articles, the parties shall refer to the Law."

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 3,500.-.

Deed

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire («l'Assemblée») des actionnaires de Atalaya Management Luxco Investment, une société en commandite par actions constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, non encore inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg (la «Société») et constituée en date du 4 juillet 2013 suivant acte reçu par Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Régis Galiotto, résidant professionnellement à Luxembourg (le «Président»).

Le Président désigne Madame Solange Wolter-Schieres, résidant professionnellement à Luxembourg en tant que secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée nomme Madame Johanna Wittek, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg en tant que scrutateur.

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont collectivement dénommés le «Réunion de l'Assemblée».

Tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui sera annexée au présent acte après avoir été signée par les comparantes et le notaire.

Les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée resteront également annexées au présent acte et seront signées par toutes les parties.

Le Conseil de l'Assemblée ayant été ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter que:

(a) Les trente-et-un mille (31.000) actions ordinaires de classe B1 et l'action de commandité de classe A de la Société, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un d'euro (EUR 1), représentant l'intégralité du capital social de la Société sont dûment représentés à cette Réunion qui est ainsi régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur l'ordre du jour reproduit ci-dessous;

(b) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Agenda

- Réduction de la valeur nominale des actions émises par la Société d'un euro (EUR 1) à un centime d'euro (EUR 0,01).
- Création d'actions rachetables dénommées Actions Préférentielles de Classe 1, Actions Préférentielles de Classe 2, Actions Préférentielles de Classe 3, Actions Ordinaires de Classe A, Actions Ordinaires de Classe B1, Actions de Classe B2, Actions Ordinaires de Classe C1, Actions Ordinaires de Classe C2, Actions Ordinaires de Classe D et Actions de Commandité.
- Conversion de certaines des Actions B1 Existantes.
- Réduction du capital social de la Société d'un montant de trente mille neuf cent soixante-six euros et trois centimes (EUR 30.966,03) par l'annulation de 3.096.603 Actions B1 Existantes de la Société.
- Augmentation du capital social de la Société d'un montant d'un million cent quarante-cinq mille cinq cent quarante et un euros et trente-cinq centimes (EUR 1.145.541,35) par l'émission de 114.554.135 actions de la Société.
- Modification de l'objet social de la Société tel que repris dans les statuts modifiés de la Société.
- Modification du pouvoir de signature tel que décrit dans les statuts modifiés de la Société
- Renouvellement et modification du capital social autorisé de la Société.
- Modification et reformulation des statuts de la Société.
- Divers.

(c) Les actionnaires de la Société présents ou représentés déclarent avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée qui leur a été communiqué au préalable.

L'Assemblée décide, après délibération, de prendre les résolutions suivantes:

Première Résolution

L'Associé Unique décide de diminuer la valeur nominale des trente-et-un mille (31.000) actions ordinaires de classe B1 de la Société et de l'action commandité de classe A de la Société de leur valeur actuelle d'un euro (EUR 1,00) à un centime d'euro (EUR 0,01) et de convertir ensuite les trente-et-un mille (31.000) actions ordinaires de classe B1 de la Société et l'action commandité de classe A existante de la Société en trois millions cent mille (3.100.000) actions ordinaires de classe B1 de la Société (les «Actions B1 Existantes») et cent (100) actions commandité de classe A de la Société.

Deuxième Résolution

L'Assemblée décide de créer les classes d'actions rachetables suivantes d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,001) chacune:

- a) actions préférentielles de classe 1 («Actions Préférentielles de Classe 1»),
- b) actions préférentielles de classe 2 («Actions Préférentielles de Classe 2»),
- c) actions préférentielles de classe 3 («Actions Préférentielles de Classe 3»),
- d) actions ordinaires de classe A («Actions Ordinaires de Classe A»),
- e) actions ordinaires de classe B1 («Actions Ordinaires de Classe B1»),
- f) actions ordinaires de classe B2 («Actions Ordinaires de Classe B2»),
- g) actions ordinaires de classe C1 («Actions Ordinaires de Classe C1»),
- h) actions ordinaires de classe C2 («Actions Ordinaires de Classe C2»),
- i) actions ordinaires de classe D («Actions Ordinaires de Classe D»), et j) actions de commandité (les «Actions de Commandité»).

Les classes de parts sociales ci-dessus auront les droits et obligations spécifiques décrits dans les statuts de la Société tels que modifiés conformément à la dernière Résolution ci-dessous, dont les modifications auront un effet immédiat.

Troisième Résolution

L'Assemblée décide de convertir certaines des Actions B1 Existantes de manière à ce qu'elles soient allouées de la manière suivante:

Mille trois cent une (1.301) sur les un million deux cent soixante-et-onze mille trois cent (1.271.300) Actions B1 Existantes détenues par Alejandro Ample seront converties en mille deux cent soixante-et-onze (1.271) Actions Ordinaires de Classe B1 et trente (30) Actions Ordinaires de Classe C1,

Quatre cent vingt-deux (422) sur les quatre cent vingt-deux mille (422.000) Actions B1 Existantes détenues par Nelson Armbrust seront converties en quatre cent vingt-deux (422) Actions Ordinaires de Classe B1,

Trois cent onze (311) sur les deux cent quatre-vingt-un mille trois cents (281.300) Actions B1 Existantes détenues par Miguel Maranon seront converties en deux cent quatre-vingt-une (281) Actions Ordinaires de Classe B1 et trente (30) Actions Ordinaires de Classe C1,

Trois cent onze (311) sur les deux cent quatre-vingt-un mille trois cents (281.300) Actions B1 Existantes détenues par Inversiones J Game M y Compañía seront converties en deux cent quatre-vingt-une (281) Actions Ordinaires de Classe B1 et trente (30) Actions Ordinaires de Classe C1,

Trois cent onze (311) sur les deux cent quatre-vingt-un mille trois cents (281.300) Actions B1 Existantes détenues par Mariano Zemborain seront converties en deux cent quatre-vingt-une (281) Actions Ordinaires de Classe B1 et trente (30) Actions Ordinaires de Classe C1,

deux cent quarante-sept (247) sur les cent quatre-vingt-sept mille six cents (187.600) Actions B1 Existantes détenues par Reyes Rodriguez-Sedano seront converties en cent quatre-vingt-sept (187) Actions Ordinaires de Classe B1 et soixante (60) Actions Ordinaires de Classe C1,

deux cent quarante-sept (247) sur les cent quatre-vingt-sept mille six cents (187.600) Actions B1 Existantes détenues par Inaki Bueno seront converties en cent quatre-vingt-sept (187) Actions Ordinaires de Classe B1 et soixante (60) Actions Ordinaires de Classe C1,

deux cent quarante-sept (247) sur les cent quatre-vingt-sept mille six cent (187.600) Actions B1 Existantes détenues par Diego San Roman seront converties en cent quatre-vingt-sept (187) Actions Ordinaires de Classe B1 et soixante (60) Actions Ordinaires de Classe C1.

L'Assemblée décide par ailleurs que les cent (100) actions de commandité de classe A existantes seront converties en cent (100) Actions de Commandité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée décide de diminuer le capital social de la Société d'un montant de trente mille neuf cent soixante-six euros et trois centimes (EUR 30.966,03) par l'annulation de toutes les trois millions quatre-vingt-seize mille six cent trois (3.096.603) Actions B1 Existantes de la Société afin de porter temporairement le capital social de la Société à trente-quatre euros et quatre-vingt-dix-sept centimes (EUR 34,97) représenté par les actions suivantes:

Trois mille quatre-vingt-dix-sept (3.097) Actions Ordinaires de Classe B1,

Trois cents (300) Actions Ordinaires de Classe C1, et

Cent (100) Actions de commandité.

L'Assemblée décide d'allouer le montant de la réduction du capital social s'élevant à trente mille neuf cent soixante-six euros et trois centimes (EUR 30.966,03) au compte de prime d'émission de la Société.

Cinquième Résolution

Simultanément à la réduction de capital social ci-dessus, l'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un million cent quarante-cinq mille cinq cent quarante-et-un euros et trente-cinq centimes (EUR 1.145.541,35) afin de le porter de son montant actuel de trente-quatre euros et quatre-vingt-dix-sept centimes (EUR 34,97) à un million cent quarante-cinq mille cinq cent soixante-seize euros et trente-deux centimes (EUR 1.145.576,32), par l'émission de cent quatorze millions cinq cent cinquante-quatre mille cent trente-cinq (114.554.135) actions d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

L'Assemblée décide d'allouer les cent quatorze millions cinq cent cinquante-quatre mille cent trente-cinq (114.554.135) actions nouvellement émises aux classes d'actions nouvellement créées de la manière suivante:

Neuf cent soixante (960) Actions Ordinaires de Classe A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Vingt-six mille dix-sept (26.017) Actions Ordinaires de Classe B1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Vingt-neuf mille cent sept (29.107) Actions Ordinaires de Classe B2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Quarante-sept mille sept cent quarante (47.740) Actions Ordinaires de Classe C1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Quarante-huit mille quarante (48.040) Actions Ordinaires de Classe C2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Un million cent vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-cinq (1.122.985) Actions Ordinaires de Classe D d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Trente-sept millions sept cent cinquante-neuf mille sept cent soixante-quatre (37.759.764) Actions Préférentielles de Classe 1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Trente-sept millions sept cent cinquante-neuf mille sept cent soixante-deux (37.759.762) Actions Préférentielles de Classe 2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Trente-sept millions sept cent cinquante-neuf mille sept cent soixante (37.759.760) Actions Préférentielles de Classe 3 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

Souscription et Libération

Les nouvelles actions sont souscrites par les associés commanditaires comme suit:

1) Alejandro Reynal Ample, ayant son adresse au Serrano 0005 06 00001, 28001 Madrid, Espagne,

déclare souscrire à

deux cent soixante-et-onze (271) Actions Ordinaires de Classe A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

six mille neuf cent trente-neuf (6.939) Actions Ordinaires de Classe B1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

huit mille deux cent neuf (8,209) Actions Ordinaires de Classe B2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

treize mille cinq cent dix-sept (13,517) Actions Ordinaires de Classe C1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

treize mille cinq cent quarante-sept (13,547) Actions Ordinaires de Classe C2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

quatre cent soixante mille cinq cent seize (460.516) Actions Ordinaires de Classe D d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

dix millions six cent quarante-huit mille deux cent onze (10.648.211) Actions Préférentielles de Classe 1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

dix millions six cent quarante-huit mille deux cent onze (10.648.211) Actions Préférentielles de Classe 2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

dix millions six cent quarante-huit mille deux cent onze (10.648.211) Actions Préférentielles de Classe 3 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

et de les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant total de cinq cent quarante-sept mille trois cent dix-huit euros (EUR 547.318,00) à allouer de la manière suivante:

Trois cent vingt-quatre mille quatre cent soixante-seize euros et trente-deux centimes (EUR 324.476,32) au capital social de la Société et

Deux cent vingt-deux mille huit cent quarante-et-un euros et soixante-huit centimes (EUR 222.841,68) au compte prime d'émission de la Société.

2) Nelson Armbrust, ayant son adresse au Rua Theo Dutra 75 BL 08 AP72, 05628-000, Sao Paulo, Brésil

déclare souscrire à

Cent soixante-et-une (161) Actions Ordinaires de Classe A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Quatre mille quatre cent quarante-neuf (4.449) Actions Ordinaires de Classe B1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Quatre mille huit cent soixante-et-onze (4.871) Actions Ordinaires de Classe B2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Huit mille trente-neuf (8.039) Actions Ordinaires de Classe C1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Huit mille trente-neuf (8.039) Actions Ordinaires de Classe C2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Cent cinquante-deux mille huit cent soixante-dix-sept (152.877) Actions Ordinaires de Classe D d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Six millions trois cent dix-huit mille cinq cent dix-neuf (6.318.519) Actions Préférentielles de Classe 1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Six millions trois cent dix-huit mille cinq cent dix-neuf (6.318.519) Actions Préférentielles de Classe 2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Six millions trois cent dix-huit mille cinq cent dix-neuf (6.318.519) Actions Préférentielles de Classe 3 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

et de les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de trois cent huit mille huit cent vingt-cinq euros et trente centimes (EUR 308.825,30) à allouer de la manière suivante:

cent quatre-vingt-onze mille trois cent trente-neuf euros et quatre-vingt-treize centimes (EUR 191.339,93) au capital social de la Société et

cent dix-sept mille quatre cent quatre-vingt-cinq euros et trente-sept centimes (EUR 117.485,37) au compte prime d'émission de la Société.

3) Miguel Matey Maranon, ayant son adresse au Yucatan 15, Hipodromo, Cuauhtemoc, Mexique

déclare souscrire à

quatre-vingt-quatre (84) Actions Ordinaires de Classe A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

deux mille deux cent soixante-deux (2.262) Actions Ordinaires de Classe B1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

deux mille cinq cent quarante-deux (2.542) Actions Ordinaires de Classe B2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

quatre mille cent soixante-six (4.166) Actions Ordinaires de Classe C1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

quatre mille cent quatre-vingt-seize (4.196) Actions Ordinaires de Classe C2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

cent un mille neuf cent dix-huit (101.918) Actions Ordinaires de Classe D d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

trois millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent sept (3.298.207) Actions Préférentielles de Classe 1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

trois millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent sept (3.298.207) Actions Préférentielles de Classe 2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

trois millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent six (3.298.206) Actions Préférentielles de Classe 3 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

et de les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de cent soixante-quatre mille cent trente euros et douze centimes (EUR 164.130,12) à allouer de la manière suivante:

cent mille quatre-vingt-dix-sept euros et quatre-vingt-huit centimes (EUR 100.097,88) au capital social de la Société et

soixante-quatre mille trente-deux euros et vingt-quatre centimes (EUR 64.032,24) au compte prime d'émission de la Société.

4) Inversiones J. Game M. y Compañía, une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Chili, ayant son siège social au Las Campiñas 107, Chicureo, Santiago du Chili, Chili

déclare souscrire à

Trente-sept (37) Actions Ordinaires de Classe A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Huit cent quarante-huit (848) Actions Ordinaires de Classe B1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Mille cent vingt-huit (1.128) Actions Ordinaires de Classe B2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Mille huit cent trente-trois (1.833) Actions Ordinaires de Classe C1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Mille huit cent soixante-trois (1.863) Actions Ordinaires de Classe C2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Cent un mille neuf cent dix-huit (101.918) Actions Ordinaires de Classe D d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

un million quatre cent soixante-trois mille neuf cent soixante-dix-sept (1.463.977) Actions Préférentielles de Classe 1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

un million quatre cent soixante-trois mille neuf cent soixante-dix-sept (1.463.977) Actions Préférentielles de Classe 2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

un million quatre cent soixante-trois mille neuf cent soixante-dix-sept (1.463.977) Actions Préférentielles de Classe 3 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

et de les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de quatre-vingt mille trois cent cinquante-six euros et seize centimes (EUR 80.356,16) à allouer de la manière suivante:

quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-quinze euros et cinquante-huit centimes (EUR 44.995,58) au capital social de la Société et

trente-cinq mille trois cent soixante euros et cinquante-huit centimes (EUR 35.360,58) au compte prime d'émission de la Société.

5) Mariano Castanos Zemborain, ayant son adresse à Avenida de la Vega, 7, 28108, Alcobendas, Madrid, Espagne déclare souscrire à

Quatre-vingt-quatorze (94) Actions Ordinaires de Classe A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Deux mille cinq cent soixante-dix (2.570) Actions Ordinaires de Classe B1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Deux mille huit cent cinquante (2.850) Actions Ordinaires de Classe B2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Quatre mille six cent soixante-quatorze (4.674) Actions Ordinaires de Classe C1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Quatre mille sept cent quatre (4.704) Actions Ordinaires de Classe C2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Cent un mille neuf cent dix-huit (101.918) Actions Ordinaires de Classe D d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Trois millions six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent vingt-et-un (3.697.421) Actions Préférentielles de Classe 1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Trois millions six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent vingt (3.697.420) Actions Préférentielles de Classe 2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Trois millions six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent vingt (3.697.420) Actions Préférentielles de Classe 3 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Et de les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant total de cent quatre-vingt-deux mille trois cent soixante-huit euros et vingt-trois centimes (EUR 182.368,23) à allouer de la manière suivante:

Cent douze mille quatre-vingt-dix euros et soixante-et-onze centimes (EUR 112.090,71) au capital social de la Société et

Soixante-dix mille deux cent soixante-dix-sept euros et cinquante-deux centimes (EUR 70.277,52) au prime compte d'émission de la Société.

6) Maria Reyes Cerezo Rodríguez-Sedano, née le 15 mars 1965 à Cordoba, Espagne, résidant à Avenida de Logroño 0040, 28042 - Madrid, Espagne

Declare souscrire à

Cent-seize (116) Actions Ordinaires de Classe A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Trois mille trois cent quarante-deux (3.342) Actions Ordinaires de Classe B1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Trois mille cinq cent vingt-huit (3.528) Actions Ordinaires de Classe B2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Cinq mille sept cent soixante-trois (5.763) Actions Ordinaires de Classe C1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Cinq mille huit cent vingt-trois (5.823) Actions Ordinaires de Classe C2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Soixante-sept mille neuf cent quarante-six (67.946) Actions Ordinaires de D d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Quatre millions cinq cent soixante-seize mille sept cent-deux (4.576.702) Actions Préférentielles de Classe 1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Quatre millions cinq cent soixante-seize mille sept cent-deux (4.576.702)

Actions Préférentielles de Classe 2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Quatre millions cinq cent soixante-seize mille sept cent-un (4.576.701) Actions Préférentielles de Classe 3 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

et de les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant total de deux cent dix-huit mille trente-deux euros et dix-sept centimes (EUR 218.032,17) à allouer de la manière suivante:

cent trente-huit mille cent soixante-six euros et vingt-trois centimes (EUR 138.166,23) au capital social de la Société et

soixante-dix-neuf mille huit cent soixante-cinq euros et quatre-vingt-quatorze (EUR 79.865,94) au compte prime d'émission de la Société.

7) José Ignacio Cebollero Bueno, né le 9 juin 1970 à Bilbao, Espagne, résidant à Calle de Nogales, 1-2, 4-B, 28005 Madrid, Espagne

déclare souscrire à

Cent huit (108) Actions Ordinaires de Classe A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Trois mille quatre-vingt-quinze (3.095) Actions Ordinaires de Classe B1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Trois mille deux cent quatre-vingt-un (3.281) Actions Ordinaires de Classe B2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Cinq mille trois cent cinquante-cinq (5.355) Actions Ordinaires de Classe C1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Cinq mille quatre cent quinze (5.415) Actions Ordinaires de Classe C2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Soixante-sept mille neuf cent quarante-six (67.946) Actions Ordinaires de Classe D d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Quatre millions deux cent cinquante-six mille cinq cent six (4.256.506) Actions Préférentielles de Classe 1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Quatre millions deux cent cinquante-six mille cinq cent six (4.256.506) Actions Préférentielles de Classe 2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

Quatre millions deux cent cinquante-six mille cinq cent six (4.256.506) Actions Préférentielles de Classe 3 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

et de les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant total de deux cent trois mille quatre cent quatre euros et soixante-deux centimes (EUR 203.404,62) à allouer de la manière suivante:

cent vingt-huit mille cinq cent quarante-sept euros et dix-huit centimes (EUR 128.547,18) au capital social de la Société et

soixante-quatorze mille huit cent cinquante-sept euros et quarante-quatre centimes (EUR 74.857,44) au compte prime d'émission de la Société.

8) Diego Jose Lopez San Roman, né le 27 septembre 1963 à Séville, Espagne, résidant au 2020 N Bayshore Dr 1007, 33137, Miami, USA

déclare souscrire à

quatre-vingt-neuf (89) Class A Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

deux mille cinq cent douze (2.512) Class B1 Ordinary Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

deux mille six cent quatre-vingt-dix-huit (2.698) Actions Ordinaires de Classe B2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

quatre mille trois cent quatre-vingt-treize (4.393) Actions Ordinaires de Classe C1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

quatre mille quatre cent cinquante-trois (4.453) Actions Ordinaires de Classe C2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

soixante-sept mille neuf cent quarante-six (67.946) Actions Ordinaires de Classe D d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

trois millions cinq cent mille deux cent vingt-et-un (3.500.221) Actions Préférentielles de Classe 1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

trois millions cinq cent mille deux cent vingt (3.500.220) Actions Préférentielles de Classe 2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

trois millions cinq cent mille deux cent vingt (3.500.220) Actions Préférentielles de Classe 3 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

et de les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant total de cent soixante-huit mille huit cent soixante-trois euros et quarante-six centimes (EUR 168.863,46) à allouer de la manière suivante:

cent cinq mille huit cent vingt-sept euros et cinquante-deux centimes (EUR 105.827,52) au capital social de la Société et

soixante-trois mille trente-cinq euros et quatre-vingt-quatorze centimes (EUR 63.035,94) au compte prime d'émission de la Société.

Les personnes susmentionnées sont toutes représentées par Johanna Wittek, prénommée, en vertu de procurations données sous seing privé.

Les procurations ci-dessus, paraphées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire resteront annexes au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

L'associé commandité Atalaya Management Luxco S. à r.l., ici représentée par Johanna Wittek, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, renonce à son droit de souscription préférentiel et marque son accord avec la modification des statuts suite à l'augmentation de capital conformément à l'article 111 de la loi sur les sociétés commerciales.

La preuve de l'existence de la contribution ci-dessus d'un million huit cent soixante-treize mille deux cent quatre-vingt-dix-huit euros et six centimes (EUR 1.873.298,06) (de laquelle le montant de EUR 1.145.541,35 sera alloué au capital social de la Société et le montant de EUR 727.756,71 sera alloué au compte prime d'émission de la Société a été apportée au notaire soussigné.

Sixième Résolution

L'Assemblée décide de modifier l'objet social de la Société qui se lira désormais de la manière suivante:

« **Art. 4. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres obligataires ou d'instrument de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

La La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.»

Septième Résolution

L'Assemblée décide de modifier le pouvoir de signature de la Société et de prévoir que la Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature du Gérant ou par la/les signature(s) de toute personne à qui un tel pouvoir a été délégué par le Gérant.

Huitième Résolution

Après avoir revu le rapport spécial du Gérant de la Société, l'Assemblée décide de renouveler et de changer le capital social autorisé, dont le capital social émis, et de le fixer à un million cent cinquante-trois mille deux cent vingt euros et dix centimes (EUR 1.153.220,10), consistant en trente-sept millions sept cent cinquante-neuf mille sept cent soixante-quatre (37.759.764) Actions Préférentielles de Classe A1, trente-sept millions sept cent cinquante-neuf mille sept cent soixante-deux (37.759.762) Actions Préférentielles de Classe A2, trente-sept millions sept cent cinquante-neuf mille sept cent soixante (37.759.760) Actions Préférentielles de Classe 3, neuf cent soixante (960) Actions Ordinaires de Classe A, vingt-neuf mille cent quatorze (29.114) Actions Ordinaires de Classe B1, vingt-neuf mille cent sept (29.107) Actions Ordinaires de Classe B2, quarante-huit mille quarante (48.040) Actions Ordinaires de Classe C1, quarante-huit mille quarante (48.040) Actions Ordinaires de Classe C2, un million huit cent quatre-vingt-sept mille trois cent soixante-trois (1.887.363) Actions Ordinaires de Classe D et cent (100) Actions de Commandité, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune. L'assemblée décide par ailleurs que, dans les cinq (5) ans à compter de la date de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de ces résolutions, le gérant de la Société est autorisé à émettre des actions, à consentir des options de souscription d'actions et, afin de lever toute ambiguïté, à émettre tout instrument convertible en action aux personnes et selon les modalités qu'il appréciera, et particulièrement de procéder à cette émission sans réserver aux actionnaires existants de droit préférentiel pour souscrire aux actions émises. Cette autorisation pourra être renouvelée une ou plusieurs fois sur décision de l'assemblée générale des actionnaires, à chaque fois pour une période n'excédant pas cinq (5) ans.

Neuvième Résolution

Notamment en conséquence des résolutions ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier et de reformuler dans leur intégralité les statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

«Chapitre I^{er} . - Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er} . Dénomination. Il est formé une société en commandite par actions sous la dénomination de «Atalaya Management Luxco Investment S.C.A.» (ci-après la «Société»), qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par tout contrat entre porteurs de titres et par les présents statuts..

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. A l'intérieur de la même commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du Gérant. La Société peut établir des succursales, des filiales ou d'autres bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du gérant.

Au cas où le Gérant estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents et qui sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social ou la com-

munication aisée entre ce siège et des personnes à l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; une telle mesure provisoire n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société, qui nonobstant un tel transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres obligataires ou d'instrument de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 5. Responsabilité des Actionnaires. Le Gérant est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les avoirs de la Société. Les autres actionnaires (c'est-à-dire l'ensemble des actionnaires excepté le Gérant), porteurs d'actions (autres que des Actions de Commandité), s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'actionnaire lors des assemblées générales, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à la Société.

Chapitre II. - Capital social, Actions

Art. 6. Capital social.

6.1. Capital souscrit

Le capital souscrit de la Société est fixé à un million cent quarante-cinq mille cinq cent soixante-seize euro et trente-deux centimes (EUR 1.145.576,32), représenté par des actions entièrement libérées constituées comme suit:

(a) trente-sept millions sept cent cinquante-neuf mille sept cent soixante-quatre (37.759.764) Actions Privilégiées de Classe 1, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les «Actions Privilégiées de Classe 1»);

(b) trente-sept millions sept cent cinquante-neuf mille sept cent soixante-deux (37.759.762) Actions Privilégiées de Classe 2, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les «Actions Privilégiées de Classe 2»);

(c) trente-sept millions sept cent cinquante-neuf mille sept cent soixante (37.759.760) Actions Privilégiées de Classe 3, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les «Actions Privilégiées de Classe 3»);

(d) neuf cent soixante (960) Actions Ordinaires de Classe A, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(e) vingt-neuf mille cent quatorze (29.114) Actions Ordinaires de Classe B1, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(f) vingt-neuf mille cent sept (29.107) Actions Ordinaires de Classe B2, d'une valeur d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(g) quarante-huit mille quarante (48.040) Actions Ordinaires de Classe C1, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(h) quarante-huit mille quarante (48.040) Actions Ordinaires de Classe C2, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(i) un million cent vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-cinq (1.122.985) Actions Ordinaires de Classe D, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(j) cent (100) Actions de Commandité, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

6.2 Actions Privilégiées de Classe 1

(a) Description. Excepté tel que décrit à l'article 6.2(a), toutes les Actions Privilégiées de Classe 1 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Privilégiées de Classe 1 conféreront à leurs titulaires le droit de percevoir un montant égal au Montant Privilégié Impayé s'y référant et, dans la mesure où cela est pertinent, un montant égal au Montant Privilégié Résiduel s'y référant.

(b) Droits de vote. Les Actions Privilégiées de Classe 1 ne donnent pas droit à leur détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat; convertibilité. Les Actions Privilégiées de Classe 1 pourront à tout moment être rachetées par le Gérant selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe 1, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe 1, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions Privilégiées de Classe 1 concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'article 6.2(a), 6.12 et 6.13, à condition que si les Actions Privilégiées de Classe 1 sont les seules Actions Privilégiées à être rachetées:

(a) toutes les références aux «Actions Privilégiées» à l'Article 6.13(a) seront considérées comme des références aux «Actions Privilégiées de Classe 1»;

(b) les références aux «Actions Privilégiées» dans la définition de Pourcentage Applicable à l'Article 6.17 seront considérées comme une référence aux «Actions Privilégiées de Classe 1»; et

(c) la référence aux «Actions Privilégiées» dans la définition de Recettes Résiduelles à l'Article 6.17 sera considérée comme une référence aux «Actions Privilégiées de Classe 1».

Toutes les Actions Privilégiées de Classe 1 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Privilégiées de Classe 1 sera réduit en conséquence.

6.3. Actions Privilégiées de Classe 2

(a) Description. Excepté tel que décrit à l'article 6.3(a), toutes les Actions Privilégiées de Classe 2 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Privilégiées de Classe 2 conféreront à leurs titulaires le droit de percevoir un montant égal au Montant Privilégié Impayé s'y référant et, dans la mesure où cela est pertinent, un montant égal au Montant Privilégié Résiduel s'y référant.

(b) Droits de vote. Les Actions Privilégiées de Classe 2 ne donnent pas droit à leur détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat; convertibilité. Les Actions Privilégiées de Classe 2 pourront à tout moment être rachetées par le Gérant après que les Actions Privilégiées de Classe 1 aient été rachetées dans leur totalité (à condition que le Gérant rachète des Actions Privilégiées de Classe 2 faisant l'objet d'un Avis de Levée d'Option avant que les Actions Privilégiées de Classe 1 soient rachetées dans leur totalité) selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe 2, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe 1, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions Privilégiées de Classe 2 concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'article 6.2(a), 6.12 et 6.13, à condition que si les Actions Privilégiées de Classe 2 sont les seules Actions Privilégiées à être rachetées:

(a) toutes les références aux «Actions Privilégiées» à l'Article 6.13(a) seront considérées comme des références aux «Actions Privilégiées de Classe 2»;

(b) les références aux «Actions Privilégiées» dans la définition de Pourcentage Applicable à l'Article 6.17 seront considérées comme une référence aux «Actions Privilégiées de Classe 2»; et

(c) la référence aux «Actions Privilégiées» dans la définition de Recettes Résiduelles à l'Article 6.17 sera considérée comme une référence aux «Actions Privilégiées de Classe 2».

Toutes les Actions Privilégiées de Classe 2 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Privilégiées de Classe 2 sera réduit en conséquence.

6.4. Actions Privilégiées de Classe 3

(a) Description. Excepté tel que décrit à l'article 6.4(a), toutes les Actions Privilégiées de Classe 3 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Privilégiées de Classe 3 conféreront à leurs titulaires le droit de percevoir un montant égal au Montant Privilégié Impayé s'y référant et, dans la mesure où cela est pertinent, un montant égal au Montant Privilégié Résiduel s'y référant.

(b) Droits de vote. Les Actions Privilégiées de Classe 3 ne donnent pas droit à leur détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat. Les Actions Privilégiées de Classe 3 pourront à tout moment être rachetées par le Gérant après que les Actions Privilégiées de Classe 2 aient été rachetées dans leur totalité (à condition que le Gérant rachète des Actions Privilégiées de Classe 2 faisant l'objet d'un Avis de Levée d'Option avant que les Actions Privilégiées de Classe 1 et les Actions Privilégiées de Classe 2 soient rachetées dans leur totalité) selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe 3, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe 3, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions Privilégiées de Classe 3 concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'article 6.2(a), 6.12 et 6.13.

Toutes les Actions Privilégiées de Classe 3 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Privilégiées de Classe 3 sera réduit en conséquence.

6.5. Actions Ordinaires de Classe A.

(a) Description. Toutes les Actions Ordinaires de Classe A seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe A participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe A.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe A donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat. Les Actions Ordinaires de Classe A pourront à tout moment être rachetées par le Gérant selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions Ordinaires de Classe A, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe 3, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions Ordinaires de Classe A concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'Article 6.13.

Toutes les Actions Ordinaires de Classe A achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Ordinaires de Classe A sera réduit en conséquence.

6.6. Actions Ordinaires de Classe B1

a) Description. Toutes les Actions Ordinaires de Classe B1 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe B1 participeront proportionnellement à tout paiement de Distributions qui seront alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe B1.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe B1 donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat. Les Actions Ordinaires de Classe B1 pourront à tout moment être rachetées par le Gérant selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions Ordinaires de Classe B1, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe B1, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions Ordinaires de Classe B1 concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'Article 6.13, à condition que, toutes les références aux «Actions Ordinaires de Classe B» à l'Article 6.13(c) soient considérées comme une référence aux «Actions Ordinaires de Classe B1».

Toutes les Actions Ordinaires de Classe B1 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Ordinaires de Classe B1 sera réduit en conséquence.

6.7. Actions Ordinaires de Classe B2

a) Description. Toutes les Actions Ordinaires de Classe B2 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe B2 participeront proportionnellement à tout paiement de Distributions qui seront alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe B2.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe B2 donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat. Les Actions Ordinaires de Classe B2 pourront à tout moment être rachetées par le Gérant après que les Actions Ordinaires de Classe B1 aient été rachetées dans leur totalité (à condition que le Gérant rachète des Actions Ordinaires de Classe B2 faisant l'objet d'un Avis de Levée d'Option avant que les Actions Ordinaires de Classe B1 soient rachetées dans leur totalité) selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions Ordinaires de Classe B2, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe B2, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions Ordinaires de Classe B2 concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'Article 6.13, à condition que, toutes les références aux «Actions Ordinaires de Classe B» à l'Article 6.13(c) soient considérées comme une référence aux «Actions Ordinaires de Classe B2».

Toutes les Actions Ordinaires de Classe B2 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Ordinaires de Classe B2 sera réduit en conséquence.

6.8. Actions Ordinaires de Classe C1

a) Description. Toutes les Actions Ordinaires de Classe C1 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe C1 participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe C1.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe C1 donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat. Les Actions Ordinaires de Classe C1 ne feront pas l'objet d'un rachat obligatoire (sauf disposition contraire convenue en temps opportun dans un accord séparé) Si les Actions Ordinaires de Classe C2 sont rachetées:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions Ordinaires de Classe C1, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe C1, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions Ordinaires de Classe C1 concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'Article 6.13, à condition que, toutes les références aux «Actions Ordinaires de Classe C» à l'Article 6.13(d) soient considérées comme une référence aux «Actions Ordinaires de Classe C1».

Toutes les Actions Ordinaires de Classe C1 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Ordinaires de Classe C1 sera réduit en conséquence.

6.9. Actions Ordinaires de Classe C2

a) Description. Toutes les Actions Ordinaires de Classe C2 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe C2 participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe C2.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe C2 donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat. Les Actions Ordinaires de Classe C2 ne feront pas l'objet d'un rachat obligatoire (sauf disposition contraire convenue en temps opportun dans un accord séparé) Si les Actions Ordinaires de Classe C2 sont rachetées:

(i) elles ne pourront être rachetées qu'après que les Actions Ordinaires de Classe C1 aient été rachetées dans leur totalité (à condition que le Gérant rachète des Actions Ordinaires de Classe C2 faisant l'objet d'un Avis de Levée d'Option avant que les Actions Ordinaires de Classe C1 aient été rachetées dans leur totalité);

(ii) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions Ordinaires de Classe C2, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(iii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe C2, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions Ordinaires de Classe C2 concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'Article 6.13, à condition que, toutes les références aux «Actions Ordinaires de Classe C» à l'Article 6.13(d) soient considérées comme une référence aux «Actions Ordinaires de Classe C2».

Toutes les Actions Ordinaires de Classe C2 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Ordinaires de Classe C2 sera réduit en conséquence.

6.10. Actions Ordinaires de Classe D.

(a) Description. Toutes les Actions Ordinaires de Classe D seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe D participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe D.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe D donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat. Les Actions Ordinaires de Classe D pourront à tout moment être rachetées par le Gérant selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions Ordinaires de Classe D, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe 3, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions Ordinaires de Classe D concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'Article 6.13.

Toutes les Actions Ordinaires de Classe D achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Ordinaires de Classe D sera réduit en conséquence.

6.11. Les Actions de Commandité

(a) Description. Toutes les Actions de Commandité seront identiques à tous les égards. Toute Action de Commandité participera proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions de Commandité.

(b) Droits de vote. Chaque Action de Commandité donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat; convertibilité. Les Actions de Commandité ne feront pas l'objet d'un rachat obligatoire (sauf disposition contraire convenue en temps opportun dans un accord séparé) et ne pourront pas être converties en toute autre action.

6.12. Rachat et convertibilité des actions.

(a) Actions Rachetables. Chaque classe d'Action (autre que les Actions de Commandité) sont rachetables conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la Loi. Les actions rachetables ont les mêmes droits de recevoir des Distributions et les mêmes droits de vote que les actions non rachetables, si de telles actions ont été émises. Sauf stipulation contraire prévue dans les présentes ou dans tout Contrat entre Porteur de Titres, les actions rachetables souscrites et entièrement libérées pourront être rachetées conformément aux Articles 6.2 à 6.11 (inclus) et aux dispositions de l'Article 49-8 de la Loi. Le rachat des actions rachetables ne pourra se faire qu'en utilisant des sommes distribuables conformément à l'Article 72-1 de la Loi (fonds distribuables, en ce compris la réserve extraordinaire établie avec les fonds reçus par la Société en tant que prime d'émission) ou le produit d'une nouvelle émission effectuée en vue dudit rachat. Aucun droit de vote, droit à dividendes ou boni de liquidation n'est attaché aux actions rachetées. Des actions rachetables peuvent être annulées sur demande du Gérant par un vote favorable de l'assemblée des actionnaires tenue conformément aux stipulations de l'Article 12.

(b) Réserve Spéciale. Un montant égal à la valeur nominale, ou à défaut de valeur nominale, au pair comptable de toutes les actions rachetées doit être incorporé dans une réserve qui ne peut être distribuée aux actionnaires, sauf en cas de réduction du capital souscrit; cette réserve ne peut être utilisée qu'aux fins d'augmentation du capital souscrit par incorporation des réserves.

(c) Prix de Rachat. Sauf stipulation contraire prévue dans les présentes ou dans tout Contrat entre Porteur de Titres, le prix de rachat des actions rachetables sera calculé par le Gérant ou par toute personne nommée par le Gérant, sur la base de la valeur nette d'inventaire de tous les actifs et passifs de la Société. La valeur nette d'inventaire des actions de la Société est exprimée sous la forme d'un montant par action et calculée le jour de son évaluation en divisant les actifs nets de la Société, soit la valeur des actifs de la Société diminuée de son passif à l'heure de clôture ce jour-là, par le nombre d'actions de la Société alors en circulation à la clôture ce jour-là, conformément aux règles que le Gérant considérera comme étant justes et équitables. En l'absence de mauvaise foi, de faute grave ou d'erreur avérée, le calcul du prix de rachat par le Gérant sera définitif et contraignant pour la Société ainsi que pour l'ensemble de ses actionnaires présents, précédents et futurs.

(d) Procédure du rachat. Sauf stipulation contraire prévue dans les présentes ou dans tout Contrat entre Porteur de Titres, une notification écrite sera adressée par courrier recommandé ou par service de coursier international reconnu à chacun des actionnaires nominatifs de la Société dont les actions sont à racheter, à la dernière adresse indiquée dans le registre des actionnaires de la Société, indiquant au détenteur le nombre d'actions à racheter, la date de rachat, le prix de rachat et les procédures nécessaires pour la soumission des actions à la Société pour le rachat. Chaque détenteur d'actions susceptibles d'être rachetées est tenu de remettre à la Société, le cas échéant, le ou les certificats émis afférents auxdites actions. Le prix de rachat desdites actions est payable à l'ordre de la personne qui figure en tant que propriétaire dans le registre des actionnaires sur le compte bancaire dont les coordonnées ont été communiquées par ledit actionnaire à la Société avant la date de rachat.

(e) Convertibilité. Les actions ne sont pas convertibles en actions d'une classe différente.

6.13. Distributions aux actionnaires. Si le Gérant décide de faire une Distribution aux actionnaires (que ce soit par dividendes ou autrement), les actionnaires de la Société auront le droit de recevoir des Distributions, si le Gérant en décide ainsi, prélevées sur des fonds légalement disponibles à cet effet, conformément à la loi applicable, sous réserve de la conservation, ou du versement à des tiers, des fonds qu'elle jugera nécessaires dans le cadre des besoins raisonnables de la société, à savoir notamment le versement ou l'établissement de provisions en vue du paiement des obligations de la Société lorsqu'elles arrivent à échéance, y compris, sans que cela ne soit exhaustif, le paiement des frais et dépenses de gestion et d'administration ou de toute autre obligation. L'ensemble des Distributions relatives aux actions seront effectuées aux actionnaires au moment, de la manière et s'il en a été décidé par le Gérant, de la manière et selon les priorités suivantes:

(a) Les distributions sur Actions Privilégiées seront uniquement effectuées en utilisant les montants reçus par la Société pour sa détention d'Actions Privilégiées Gibco. Toute Distribution effectuée et constituant un paiement de Montant Privilégié Impayé sera effectuée au pro rata parmi les porteurs d'Actions Privilégiées, sur la base du Montant Privilégié Impayé encouru sur chaque Action Privilégiée. Toute Distribution effectuée et constituant un paiement de Montant Privilégié Résiduel sera effectué au pro rata parmi les porteurs d'Actions Privilégiées sur la base du Pourcentage Appliqué de chaque Action Privilégiée;

(b) Les distributions sur les Actions Ordinaires de Classe A seront uniquement effectuées en utilisant les montants reçus par la Société pour sa détention d'Actions Ordinaires A Gibco et seront effectuées au pro rata parmi les porteurs d'Actions Ordinaires de Classe A sur la base du nombre d'Actions Ordinaires de Classe A qu'ils détiennent chacun;

(c) Les distributions sur les Actions Ordinaires de Classe B seront uniquement effectuées en utilisant les montants reçus par la Société pour sa détention d'Actions Ordinaires B Gibco et seront effectuées au pro rata parmi les porteurs d'Actions Ordinaires de Classe B sur la base du nombre d'Actions Ordinaires de Classe B qu'ils détiennent chacun;

(d) Les distributions sur les Actions Ordinaires de Classe C seront uniquement effectuées en utilisant les montants reçus par la Société pour sa détention d'Actions Ordinaires C Gibco et seront effectuées au pro rata parmi les porteurs d'Actions Ordinaires de Classe C sur la base du nombre d'Actions Ordinaires de Classe C qu'ils détiennent chacun.

(e) Les distributions sur les Actions Ordinaires de Classe D seront uniquement effectuées en utilisant les montants reçus par la Société pour sa détention d'Actions Ordinaires D Gibco et seront effectuées au pro rata parmi les porteurs d'Actions Ordinaires de Classe D sur la base du nombre d'Actions Ordinaires de Classe D qu'ils détiennent chacun.

6.14. Droits de liquidation.

En cas de liquidation, après apurement de toutes les dettes et du passif de la Société, les actifs restants de la Société seront distribués aux actionnaires conformément aux droits attachés à toute classe d'action. Ni une fusion de la Société avec une ou plusieurs autres entités, ni une fusion d'une ou de plusieurs autres entités avec la Société, ni une vente, un transfert, une location ou un échange (contre liquidités, titres ou autre contrepartie) de tout ou partie des actifs de la Société ne saurait être réputé constituer une liquidation au sens de l'Article 6.14, sauf si cette fusion, cette vente, ce transfert, cette location ou cet échange est opéré en relation avec ou a vocation à être un plan de liquidation intégrale ou de dissolution de la Société.

6.15. Capital autorisé.

Le capital autorisé, comprenant le capital social émis, est fixé à un million cent cinquante-trois mille deux cent vingt euro et dix centimes d'euro (EUR 1.153.220,10) représenté par trente-sept millions sept cent cinquante-neuf mille sept cent soixante-quatre (37.759.764) Actions Privilégiées de Classe 1, trente-sept millions sept cent cinquante-neuf mille sept cent soixante-deux (37.759.762) Actions Privilégiées de Classe 2 et trente-sept millions sept cent cinquante-neuf mille sept cent soixante (37.759.760) Actions Privilégiées de Classe 3, neuf cent soixante (960) Actions Ordinaires de Classe A, vingt-neuf mille cent quatorze (29.114) Actions Ordinaires de Classe B1, vingt-neuf mille cent sept (29.107) Actions Ordinaires de Classe B2 et quarante-huit mille quarante (48.040) Actions Ordinaires de Classe C1, quarante-huit mille quarante (48.040) Actions Ordinaires de Classe C2 et un million huit cent quatre-vingt-sept mille trois cent soixante-trois (1.887.363) Actions Ordinaires de Classe D et cent (100) Actions de Commandité, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01).

Pendant la période de cinq ans à compter de la publication de la résolution des actionnaires visant à créer le capital autorisé au Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, le Gérant est autorisé à émettre des actions, à accorder des options de souscription aux actions et, pour éviter toute ambiguïté, à émettre tout instrument convertible en actions, aux personnes et selon les modalités jugées opportunes et spécifiquement de procéder à cette émission sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription sur les actions émises. Cette autorisation sera renouvelée une ou plusieurs fois par décision de l'assemblée générale des actionnaires, chaque fois pour une période n'excédant pas cinq ans.

6.16. Modification du capital souscrit et du capital autorisé.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société pourront être augmentés ou diminués par décision de l'assemblée générale des actionnaires, votant aux mêmes conditions de quorum que pour la modification des présents Statuts.

6.17. Définitions.

Aux fins des présents Statuts:

«Période d'Accumulation» signifie une période de 365 jours et, en ce qui concerne toute Action Privilégiée, la première Période d'Accumulation commencera à sa Date d'Acquisition.

«Pourcentage Applicable» signifie, eu égard à toute Action Privilégiée, à toute date de détermination, un pourcentage égal à: (i) une fraction (x) le numérateur de laquelle étant égal au Montant Privilégié Impayé sur cette Action Privilégiée et (y) le dénumérateur de laquelle étant égal aux Montants Privilégiés Impayés sur toutes les Actions Privilégiées, (ii) multiplié par 100.

«Articles» signifie les statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre.

«Atalaya Luxco Topco» signifie Atalaya Luxco Topco, une société en commandite par actions organisée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg.

«Actions Ordinaires de Classe B» signifie les Actions Ordinaires de Classe B1, les Actions Ordinaires de Classe B2 et les Actions Ordinaires de Classe B3.

«Actions Ordinaires de Classe C» signifie les Actions Ordinaires de Classe C1, les Actions Ordinaires de Classe C2 et les Actions Ordinaires de Classe C3.

«Actions Ordinaires de Classe D» signifie les Actions Ordinaires de Classe D.

«Avis de Levée d'Option» signifie tout avis de levée envoyé à un tout Cadre et/ou actionnaire à la suite duquel tout ou partie de ces actions d'actionnaires seront rachetées à la suite, et conformément aux dispositions, d'une option d'achat.

«Société» a la signification donnée à l'Article 1.

«Contrôle» désigne, si utilisé en relation avec une Personne, le pouvoir de gérer ou de diriger ladite Personne, ou de nommer les organes de gestion et de direction de ladite Personne, ou une majorité des membres de ceux-ci lorsqu'ils décident collectivement, que ce soit par la propriété de titres conférant un droit de vote, par contrat ou de toute autre manière (en ce sens, une société en commandite sera réputée être Contrôlée par son associé commandité)).

«Date d'Acquisition» signifie, eu égard à une Action Privilégiée, la date à laquelle le porteur acquiert cette Action Privilégiée (tel qu'inscrit dans le registre d'Action Privilégiée de la Société approprié), à condition que si un porteur est un Cessionnaire Permis d'un Cadre et qu'il a acquis cette Action Privilégiée de ce Cadre (ou d'un autre Cessionnaire Permis de ce Cadre), la «Date d'Achat» sera la date à laquelle cette Action Privilégiée a été émise la première fois en faveur ce Cadre (ou son Cessionnaire Permis, le cas échéant) (tel qu'inscrit dans le registre d'Action Privilégiée de la Société approprié), d'achat et/ou de conversion en un dit Titre.

«Date d'Achat» signifie, eu égard à toute Action, la date de souscription, d'achat et/ou de conversion en une dite action.

«Distribution» désigne toute distribution ou dividende effectué par la Société au bénéfice d'un actionnaire, que ce soit sous forme des liquidités, de biens ou de titres de la Société, et que ce soit sous forme de distribution de liquidation ou de toute autre manière; à condition qu'aucune des procédures suivantes ne soit une Distribution aux fins de ces présents Statuts: (a) toute distribution en rapport avec une recapitalisation ou un échange de titres de la Société; (b) toute distribution en rapport avec une scission ou un dividende de participation; et (c) tout rachat ou remboursement par la Société de toute Action détenue par (ou pour le compte d'un) Cadre, par un ancien Cadre ou par tout Cessionnaire Autorisé de ladite Personne à la date du ou après le licenciement du Cadre concerné de la Société ou d'une de ses Filiales.

«Cadre» désigne à tout moment, toute personne physique employée par la Société ou qui est alors habilitée par celle-ci à agir en qualité de dirigeant de la Société ou d'une de ses Filiales.

«Gibco» désigne Atalaya Management (Gibco) Limited, une société constituée et existante sous les lois de Gibraltar.

«Actions Privilégiées Gibco» désigne les actions privilégiées d'une valeur nominale de EUR 0,01 émises par Gibco.

«Actions Ordinaires A Gibco» désigne les actions ordinaires A d'une valeur nominale de EUR 0,01 émises par Gibco.

«Actions Ordinaires B Gibco» désigne les actions ordinaires B d'une valeur nominale de EUR 0,01 émises par Gibco.

«Actions Ordinaires C Gibco» désigne les actions ordinaires C d'une valeur nominale de EUR 0,01 émises par Gibco.

«Actions Ordinaires D Gibco» désigne les actions ordinaires D d'une valeur nominale de EUR 0,01 émises par Gibco.

«Group» désigne Atalaya Luxco Topco conjointement avec toute société étant une Filiale d'Atalaya Luxco Topco de temps à autre et «Société du Groupe» désigne chacune d'entre elles.

«Événement de Liquidité» signifie la perception de dividendes ou de toute autre distribution (dont les recettes de liquidation) par la Société dans le cadre de sa détention d'Actions Privilégiées Gibco (autre qu'en relation à toute annulation, rachat, vente ou transfert de toutes actions détenues par (ou pour le compte d'un) Cadre ou d'un ancien Cadre ou toute autre Person's Permitted Transferees dès ou à la suite de la cessation de l'emploi, mandat ou service de consultance du Cadre avec une Société du Groupe).

«Gérant» a le sens qui lui est conféré à l'Article 8.

«Actions de Commandité» désigne les actions émises à tout moment par la Société au Gérant. !

«Cessionnaires Autorisés» désigne toute personne étant détenu à 100% légalement et véritablement par et établi au seul bénéfice d'un Cadre ou de son conjoint ou enfant.

«Personne» désigne une personne physique, une société de personnes, une personne morale, une société à responsabilité limitée, une société anonyme, un trust, une joint-venture, une organisation n'étant pas dotée de la personnalité juridique et une entité gouvernementale ou un département, une agence ou une subdivision politique de cette entité.

«pro rata» tel qu'utilisé dans les présentes, permet un traitement distinct des lots fractionnés et des actions fractionnées, et permet un arrondissement à l'unité entière la plus proche.

«Montant Privilégié» signifie, eu égard à une Action Privilégiée pour toute Période d'Accumulation (ou Période d'Accumulation partielle) pendant laquelle cette Action Privilégiée est en attente, un montant s'accumulant chaque jour au cours de ladite Période d'Accumulation (sur la base du nombre de jours réellement écoulés durant cette Période d'Accumulation et une année de trois cent soixante-cinq (365) jours) à un taux annuel correspondant à 8% de la somme: (i) du Coût Original de cette Action Privilégiée, et (ii) de tout Montant Privilégié Non Payé revenant à ladite Action Privilégiée pour toute Période d'Accumulation précédente.

«Actions Privilégiées» signifie les Actions Privilégiées de Classe 1, les Actions Privilégiées de Classe 2 et les Actions Privilégiées de Classe 3.

«Notification de Rachat» désigne une notification du gérant à un détenteur d'actions indiquant à ce détenteur que toutes ou certaines de ses actions vont être rachetées conformément à (selon le cas) l'Article 6.2(c), Article 6.3(c), Article 6.4(c), Article 6.5(c), Article 6.6(c), Article 6.7(c), Article 6.8(c), Article 6.9(c) (selon le cas).

«Recettes Privilégiées Résiduelles» signifie, eu égard à une Action Privilégiée, un montant équivalent aux Recettes Résiduelles/Produit Résiduel multiplié par le Pourcentage Applicable attribuable à cette Action Privilégiée.

«Produit Résiduel» signifie, eu égard à un Événement de Liquidité, un montant égal à la différence (le cas échéant) entre: (i) le montant perçu par la Société à l'égard de cet Événement de Liquidité; et (ii) les Montants Privilégiés Impayés totaux sur toutes les Actions Privilégiées à une date donnée de détermination suivant cet Événement de Liquidité.

«Contrat de Porteurs de Titres» signifie tout contrat écrit pouvant être conclu à tout moment entre, entre autre, la Société et les Porteurs de Titres.

«Titres» signifie (i) les Actions et tout autre capitaux propres et titres de dette émis par la Société à tout moment (qui, pour éviter tout doute, inclura chaque/tout certificat de capitaux préférentiels et de certificat de capitaux convertibles préférentiels émis par la Société mais exclura tout billet à ordre émis à ou pour le bénéfice d'un cadre ou d'un Porteur de Titres) et (ii) tous titres d'une Personne émis ou pouvant être émis directement ou indirectement à l'égard des titres référencés au pont (i) ci-dessus sous forme de dividende ou de division ou, en rapport avec une combinaison de titres, de recapitalisation, fusion, consolidation ou autre réorganisation incluant une capitalisation ou un échange, nonobstant tout transfert subséquent ou cession.

«Porteur de Titres» signifie, à tout moment, un porteur de Titres au moment en question.

«Actionnaire» signifie, à tout moment, un détenteur d'actions de la Société au moment en question.

«Registre d'Actionnaires» a le sens qui lui est conféré à l'Article 7.1.

«Action» signifie toute action de toute classe émise à tout moment par la Société.

«Actions» signifie les Actions Privilégiées de Classe 1, les Actions Privilégiées de Classe 2, les Actions Privilégiées de Classe 3, les Actions Ordinaires de Classe A, les Actions Ordinaires de Classe B, les Actions Ordinaires de Classe C, les Actions Ordinaires de Classe D et les Actions de Commandité.

«Filiale» ou «Filiales» désigne, relativement à tout Personne, toute autre Personne dont une majorité de tous les droits de vote des actions ou d'autres participations permettant de voter (sans tenir compte de la survenance de toute éventualité) lors de la désignation des administrateurs, commandités ou fidéicommissaires de cette société est alors détenue ou contrôlée, directement ou indirectement, par ladite Personne ou par une ou plusieurs de ses autres Filiales ou une combinaison de ces éléments. Aux fins des présentes, une Personne ou des Personnes est ou sont considérée(s) comme possédant une majorité des actions d'une société à responsabilité limitée, société de personnes, association ou autre entreprise, si la majorité des profits ou les pertes de la société à responsabilité limitée, société de personnes, association ou autre entreprise est attribuée à cette Personne ou ces Personnes ou si cette Personne ou ces Personnes Contrôle (nt) ladite entité.

«Conseil de Surveillance» a le sens qui lui est conféré à l'Article 11.1.

«Transfert» ou «transfert» signifie une vente, un transfert, une cession, un engagement, une hypothèque ou une autre contrainte ou cession (pour contrepartie ou non et soit volontairement ou involontairement ou par effet de la loi) de tout intérêt direct ou indirect dans toute Personne.

«Montant Privilégié Impayé» signifie, eu égard à une Action Privilégiée à toute date de détermination, un montant équivalant à la différence (le cas échéant) entre: (a) le Montant Privilégié total accumulé à cette Action Privilégiée à partir de (et incluant) sa Date d'Acquisition jusqu'à (mais excluant) cette date de détermination; et (b) le montant total des Distributions effectuées par la Société qui constitue le paiement du Montant sur cette Action Privilégiée, et, dans le cas d'un rachat d'une Action Privilégiée, le «Montant Privilégié Impayé» est réputé inclure le Prix d'Emission Non Reporté de cette Action privilégiée.

«Prix d'Emission Non Reporté» signifie, eu égard à une Action privilégiée, un montant égal à la différence (le cas échéant) entre: (a) la valeur nominale de cette Action Privilégiée; et (ii) le montant total des Distributions effectuées par la Société qui constitue le remboursement de la valeur nominale de cette Action Privilégiée.

Art. 7. Actions, Registre des Actionnaires et Transferts d'Actions.

7.1. Registre des Actionnaires.

Les actions sont et resteront des actions nominatives. Les détenteurs d'actions, d'obligations ou autre titres nominatifs émis par la Société ne pourront demander la conversion de ceux-ci en actions, obligations ou titres aux porteurs. Un registre des actionnaires qui pourra être examiné par tout actionnaire sera tenu au siège social. Ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire d'actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, l'indication des paiements effectués, ainsi que les transferts d'actions et les dates desdits transferts (le «Registre d'Actionnaires»). Chaque actionnaire notifiera à la Société par lettre recommandée son adresse ainsi que tout changement de celle-ci. La Société sera en droit d'invoquer la dernière adresse ainsi communiquée. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront émis et signés par le Gérant sur demande de tout actionnaire pertinent.

7.2. Propriété des actions.

La propriété des actions nominatives résulte de l'inscription au registre des actionnaires. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si la propriété de l'action est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. A défaut, l'exercice de tous les droits attachés aux dites actions sera suspendu.

7.3. Divers.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou l'insolvabilité de l'un des détenteurs d'actions ne saurait entraîner la dissolution de la Société.

7.4. Transfert des actions.

(a) Déclaration de transfert. Le transfert d'actions sera opéré par une déclaration de transfert enregistrée dans le registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) représentant(s). Le transfert des actions pourra également être fait conformément aux règles de cession de créances décrites dans l'article 1690 du code

civil Luxembourgeois. Par ailleurs, la Société pourra accepter et porter au registre des actionnaires tout transfert auquel il est fait référence dans toute correspondance ou dans tout autre document attestant du consentement du cédant et du cessionnaire.

(b) Limitations de transfert. Avant le dixième anniversaire de la Date d'Achat ou durant une période plus courte conforme à la loi applicable, les actionnaires de la Société ne pourront pas valablement transférer les actions émises par la Société sans l'approbation écrite préalable du Manager, sauf stipulation contraire prévue au présent article 7.4.

(c) Transferts autorisés. Les restrictions stipulées au présent article 7.4 ne s'appliqueront pas (i) au Transfert de Titres par un détenteur aux Cessionnaires Autorisés de ce détenteur, après la remise au Gérant d'une notification écrite relative à ce Transfert ou (ii) au Transfert d'actions conformément à tout accord conclu entre la Société et le détenteur des actions correspondants; à condition que les restrictions visées dans cet article 7.4 continuent à s'appliquer à toute action détenue par tout cessionnaire; et à la condition supplémentaire que toute action Transférée conformément à cet article 7.4(c) au Cessionnaire Autorisé soit retournée rapidement au cédant lorsque ce Cessionnaire Autorisé cessera d'être un Cessionnaire Autorisé.

(d) Transfert des Actions de Commandité. Les Actions de Commandité détenues par le Gérant ne sont pas transférables, sauf à un gérant successeur devant être nommé conformément à l'Article 8.

(e) Transferts en violation des présents Statuts. Tout Transfert ou tentative de Transfert de tout action en violation avec l'une des stipulations des présents Statuts est nul et non avenu, et la Société ne saurait en aucun cas donner effet audit Transfert ni enregistrer ledit Transfert dans ses livres ou considérer le cessionnaire présumé desdites actions en qualité de propriétaire desdites actions.

Chapitre III. - Gérance

Art. 8. Gérant. La Société sera administrée par Atalaya Management Luxco, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en sa qualité de gérant de la Société (ci-dénommé le «Gérant»). Les autres actionnaires ne devront ni participer ni interférer dans la gérance de la Société. En cas d'incapacité légale, de liquidation ou de toute autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, à condition que le Conseil de Surveillance, conformément à l'Article 11, nomme un administrateur, qui n'est pas nécessairement un actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion urgents, jusqu'à ce qu'une assemblée générale d'actionnaires soit convoquée par ledit administrateur dans les quinze (15) jours à compter de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant avec le quorum et la majorité requise pour la modification des statuts. Le défaut de ladite nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société. La nomination d'un gérant remplaçant ne sera pas soumise à l'approbation du Gérant.

Art. 9. Pouvoirs du Gérant.

9.1. Pouvoirs généraux

Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes d'administration et de cession relatifs à l'objet de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance de la Société sont de la compétence du Gérant.

9.2. Exécution des pouvoirs

Le Gérant agira de bonne foi et dans le meilleur intérêt de la Société et de ses Porteurs de Titres, et fera tout ce qui est raisonnablement en son pouvoir aux fins de faire valoir tout droit accordé à la Société en vertu des documents régissant, ou en vertu des termes et conditions de, tout contrat de porteur de titre conclu entre toute Personne à l'égard de laquelle il détient directement ou indirectement des titres.

Art. 10. Tiers. La Société sera valablement liée à l'égard des tiers par la signature du Gérant ou par la signature de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) ledit pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant, à sa seule discrétion.

Chapitre IV. - Surveillance

Art. 11. Conseil de Surveillance.

11.1. Membres du Conseil de Surveillance.

Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris la tenue de sa comptabilité, seront supervisées par un Conseil de Surveillance (le «Conseil de Surveillance») composé d'au moins trois membres, qui ne sont pas nécessairement des actionnaires. Aux fins de surveillance des opérations de la Société, le Conseil de Surveillance se voit attribuer les fonctions d'un commissaire aux comptes, conformément à l'article 62 de la Loi. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant concernant toute question telle que déterminée par le Gérant, et pourra avaliser toute mesure prise par le Gérant qui, conformément à loi ou aux règlements ou aux présents Statuts, excède les pouvoirs du Gérant. Le Conseil de Surveillance sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période pouvant aller jusqu'à six (6) ans et devra rester en fonction jusqu'à l'élection des successeurs. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles et pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Le Conseil de Surveillance peut élire un de ses membres comme président.

11.2. Réunions du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant. Une réunion du Conseil de Surveillance devra se tenir à la demande de l'un de ses membres.

11.3. Notifications.

Une notification écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance sera adressée à tous ses membres au moins vingt-quatre (24) heures avant la date fixée de la réunion, excepté en cas d'urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera exposée dans la convocation. La convocation devra indiquer le lieu et l'ordre du jour de la réunion. Ladite convocation peut faire l'objet d'une renonciation par écrit, par télégramme, par télex ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, une copie étant suffisante. Des convocations spéciales pour des réunions tenues à des dates et lieux prévus par un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance ne sont pas requises.

11.4. Présidence.

Le président du Conseil de Surveillance, le cas échéant, présidera toutes les réunions du conseil, et en son absence le Conseil de Surveillance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à la réunion un autre membre du Conseil de Surveillance pour assumer la présidence pro tempore de la réunion. Chaque membre peut agir lors de toute réunion en nommant par écrit, par télégramme, par télex, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter, une copie étant suffisante. Chaque membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

11.5. Résolutions.

Le Conseil de Surveillance peut délibérer et agir valablement à condition que la majorité de ses membres soit présente ou représentée. Les résolutions sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Les résolutions approuvées par le président seront adoptées en cas de parité des voix.

11.6. Procès-verbaux.

Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits desdits procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou à toute autre fin, doivent être signés par le président de la réunion ou par deux membres.

11.7. Décisions écrites - Conférence téléphonique.

Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance, sont assimilables aux décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance; lesdites résolutions nécessitent l'approbation de chaque membre par écrit, par télégramme, par télex, par télécopie ou par tout autre mode de communication similaire, une copie était suffisante. L'ensemble des documents constitue l'acte attestant l'adoption de toute décision. Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes participant à la réunion de communiquer entre elles. La participation à une réunion par les moyens précités vaut participation en personne à ladite réunion.

11.8. Responsabilité.

La responsabilité personnelle d'aucun des membres du Conseil de Surveillance ne saurait être engagée du fait de son appartenance au Conseil de Surveillance concernant les engagements pris régulièrement par les membres du Conseil de Surveillance au nom de la Société. En leur qualité de mandataires autorisés, ces derniers sont exclusivement responsables de l'exécution de leur mandat.

11.9. Indemnité.

(a) Indemnité. La Société pourra indemniser, dans la mesure la plus large permise par la loi, tout membre du Conseil de Surveillance et ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement engagées dans le cadre de toute action en justice, tout procès ou toutes poursuites auxquels il est partie en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance de la Société et pour lesquelles ce dernier n'a droit à aucune indemnité, sauf affaires dans lesquelles sa responsabilité pour négligence ou faute serait établie de manière irrévocable dans le cadre de ladite action en justice, dudit procès ou desdites poursuites; en cas de règlement amiable, ladite indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil du fait que ledit membre du Conseil de Surveillance n'a pas agi en violation de ses obligations. Le droit à indemnisation précité est sans préjudice des autres droits dont il pourrait se prévaloir.

(b) Dépenses. La Société s'acquittera des dépenses occasionnées par toute personne indemnisable en vertu des présentes relativement à toute action en justice préalablement à la décision finale, à condition que ladite personne adresse à la Société un document écrit et légalement contraignant dans lequel celle-ci s'engage à rembourser la totalité de la somme avancée s'il s'avère une fois la décision finale rendue, que ladite personne n'a pas droit à une indemnisation. La conclusion de toute action en justice ou poursuite par un jugement, ordre, accord amiable, condamnation, ou défense nolo contendere ou équivalent, ne doit pas en tant que tel créer une présomption que la personne indemnisable n'a pas satisfait au modèle de conduite lui donnant droit à indemnisation. La Société versera en numéraire à ladite personne indemnisable le montant équivalant au montant total de l'indemnisation, dès réception de la notification d'une obligation d'indemnisation adressée par la personne indemnisable, accompagnée de toute information raisonnablement requise par la Société.

11.10 Conflits.

Aucun accord ni autre transaction conclus par la Société avec d'autres sociétés ou entreprises ne pourra être affectée ou annulée au motif que le Gérant ou un ou plusieurs gérants, directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant ont un quelconque intérêt dans lesdites société ou entreprise ou au motif qu'ils sont administrateurs, associés, directeurs ou employés de ladite autre société ou entreprise. Tout gérant ou directeur du Gérant agissant en qualité d'administrateur, de directeur ou d'employé d'une société ou entreprise avec laquelle la Société conclut des contrats ou avec laquelle cette dernière est liée par des relations d'affaires, quelles qu'elles soient, ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en toutes matières relatives auxdits contrats ou relations d'affaires.

11.11 Remplacement par un réviseur d'entreprises agréé

La nomination d'un Conseil de Surveillance sera supprimé si et lorsque la Société nomme un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) conformément à l'article 69 (1) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises et modifiant certaines autres dispositions légales.

Le réviseur d'entreprises agréé est nommé par l'assemblée générale des actionnaires qui fixera sa rémunération et la durée de son mandat. Le réviseur accomplira toutes les fonctions prévues par la loi.

Chapitre V. - Assemblée générale des actionnaires

Art. 12. Assemblée des Actionnaires.

12.1. Pouvoirs. L'assemblée générale des actionnaires de la Société représente l'ensemble des actionnaires de la Société. L'assemblée générale des actionnaires dispose du pouvoir de voter l'approbation des comptes annuels, la modification des statuts et tout autre question qui, conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, requiert l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, sous réserve qu'une résolution ne sera valablement adoptée et ratifiée que si elle est préalablement approuvée par le Gérant. Le Gérant, en sa qualité de gérant unique de la Société, pourra décider de toute autre mesure relative à la Société. L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant ou par le Conseil de Surveillance.

12.2. Lieu, Date et Heure. L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou en tout autre lieu situé à Luxembourg figurant dans la convocation, le 31 mai à 10.00 heures. Si ce jour est un jour férié ou un jour de Fête à Luxembourg, l'assemblée générale se réunira le premier jour ouvrable suivant. D'autres assemblées générales d'actionnaires pourront se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les convocations. Les assemblées générales des actionnaires sont convoquées par un avis dans lequel figure l'ordre du jour, adressé par courrier recommandé, au moins huit (8) jours avant l'assemblée générale, à chacun des actionnaires de la Société par le Gérant, et à l'adresse inscrite dans le registre des actions nominatives.

12.3. Vote. Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra participer aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit une autre personne comme mandataire par télécopie ou par tout autre moyen, une copie étant suffisante. Les conditions de quorum et de majorité requis par la loi régissent le déroulement des assemblées des actionnaires de la Société, excepté toute disposition contraire prévue par les présents statuts. Le Gérant peut fixer toute autre condition à que les actionnaires sont tenus de satisfaire afin de participer à toute assemblée des actionnaires. Si l'ensemble des actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra alors être tenue sans convocation ou publication préalable.

Tout actionnaire peut voter à l'aide de bulletins de vote envoyés par courrier ou par télécopie au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans l'avis de convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les bulletins de vote qui leur auront été fournis par la Société et qui devront à tout le moins indiquer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, la proposition soumise au vote de l'assemblée, et pour chaque proposition, comprendre trois cases à cocher permettant à l'actionnaire de voter en faveur ou contre chacune des propositions soumise au vote en cochant la case appropriée ou encore d'exprimer une abstention.

Les bulletins de vote n'indiquant ni vote en faveur, ni vote contre, ni abstention, seront déclarés nuls. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus préalablement à la tenue de l'assemblée générale à laquelle ils se réfèrent.

Chapitre VI. - Exercice social - Bilan - Distribution des bénéfices

Art. 13. Exercice social. L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

Art. 14. Bilan. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le Gérant dresse un inventaire comprenant l'indication de la valeur de l'actif et du passif de la Société. Chaque associé peut prendre communication au siège social de cet inventaire et du bilan.

Art. 15. Distribution des bénéfices. Chaque année, des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale telle que prescrite par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit.

L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Gérant, déterminera la façon de disposer du restant des bénéfices nets annuels.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions légales.

Chapitre VII. - Modification des statuts - Liquidation

Art. 16. Modification. Les présents Statuts pourront être modifiés, sous réserve de l'approbation du Gérant, par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la Loi, sous réserve de toutes autres conditions prévues par les présents Statuts.

Art. 17. Dissolution. En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales) procéderont à la liquidation. Le ou les liquidateurs seront nommés par l'assemblée générale qui a décidé de la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leurs émoluments.

Chapitre VIII. - Final dispositions - Loi applicable

Art. 18. Stipulations diverses. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ EUR 3.500,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par son nom de famille, son prénom, son statut civil et son adresse, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. WOLTER-SCHIERES, R. GALIOTTO, J. WITTEK et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} août 2013. Relation: LAC/2013/36097. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 16 septembre 2013.

Référence de publication: 2013129927/2059.

(130158223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2013.

Content Union S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 132.114.

— EXTRAIT

L'actionnaire unique de la Société a pris en date du 23 juillet 2013 la résolution suivante:

- Le mandat du réviseur d'entreprises de la Société - PRICEWATERHOUSECOOPERS S.à.r.l. - est reconduit à compter de ce jour et viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Référence de publication: 2013108840/13.

(130132582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

CETP Investment 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 131.127.

—
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

CETP Investment 1 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2013108815/12.

(130131959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.
